

# 2020

# RAPPORT ANNUEL



  
**la Vallée dorée**  
Communauté de Communes du Liancourtois



**DÉPARTEMENT  
ENVIRONNEMENT ET  
DÉCHETS**

1 rue de Nogent  
60290 LAIGNEVILLE

 **03 44 73 89 10**



# SOMMAIRE

<b>I : Présentation Générale</b>	<b>P. 3</b>
Le Territoire desservi .....	3
La Compétence .....	3
Les Tournées .....	4
Les Equipements à notre disposition .....	5
La politique de gestion et de prévention des déchets .....	7
Les partenaires .....	8
<b>II : Indicateurs techniques</b>	<b>P.9</b>
Les collectes sélectives .....	9
Le monoflux	
Le Verre	
Les Déchets verts .....	20
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles .....	24
Les Encombrants .....	26
La Déchetterie .....	27
La Recyclerie .....	27
La Gestion du Parc des contenants .....	36
Les relations avec les usagers .....	38
Communication en porte à porte	
N° SVP	
<b>III : Indicateurs financiers</b>	<b>P.40</b>
Les dépenses de fonctionnement .....	40
Les dépenses d'investissement .....	42
Les recettes de fonctionnement .....	43
<b>IV : Synthèse</b>	<b>P.44</b>
La synthèse technique .....	44
La synthèse financière .....	45
Perspectives 2021 .....	48

# PARTIE I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## LE TERRITOIRE DESSERVI

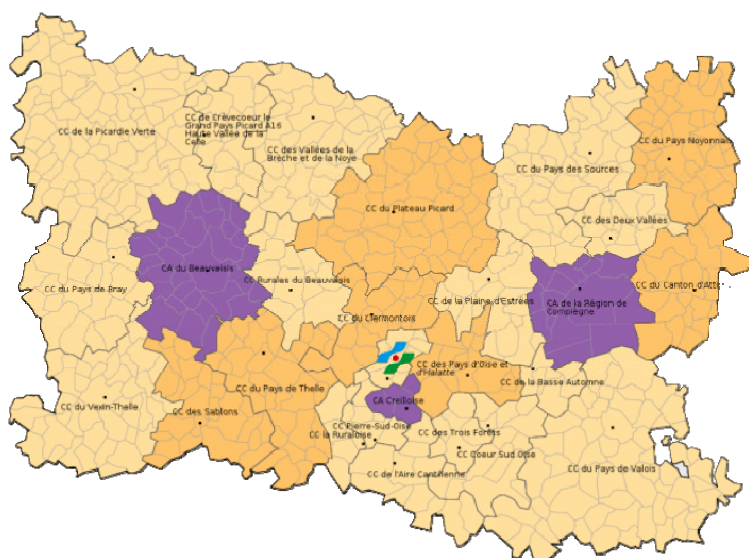
	Population au 01/01/2010	Population au 01/01/2020	Evolution
Bailleval	1 500	1 523	1,53 %
Cauffry	2 350	2 565	9,15 %
Labruyère	662	701	5,89 %
Laigneville	3 906	4 772	22,17 %
Liancourt	7 283	6 941	-4,70 %
Mogneville	1 519	1 552	2,17 %
Monchy St Eloi	2 034	2 254	10,82 %
Rantigny	2 595	2 528	-2,58 %
Rosoy	628	645	2,71 %
Verderonne	515	500	-2,91 %
<b>TOTAL</b>	<b>22 992 habitants</b>	<b>23 981 habitants</b>	<b>4,30 %</b>

En 2020 la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de 10 communes, 23 981 habitants (en 2019 : 23 934 habitants).

23 981 HABITANTS ⇒ + DE 9800 FOYERS



10 COMMUNES ⇒ 48,7KM<sup>2</sup>



## LA COMPÉTENCE

- ↪ 2 équipes de collecte de 3 personnes (4chauffeurs/ripeurs et 2 ripeurs)
- ↪ 1 équipe de collecte de 2 personnes (1 chauffeur et 1 ripeur) à 3.5 jours/semaine
- ↪ 2 chauffeurs de collecte sur bennes à préhension latérale
- ↪ 1 chef d'équipe : agent polyvalent assurant le SVP collecte et le suivi qualité
- ↪ 1 responsable de services
- ↪ 1 agent polyvalent (chauffeurs, ripeurs, SVP collecte,...)
- ↪ 2 agents assurant le suivi de la qualité (ambassadrices en lien avec le service)

Pour exercer sa compétence, la Communauté de communes du Liancourtois dispose des équipements suivants :

- ↪ 2 bennes à préhension latérales pour la collecte des OM et du tri sélectif
- ↪ 2 bennes mono-compartmentées pour la collecte des végétaux, des OM et du tri
- ↪ 1 benne mono-compartmentée en mulet, utilisée pour la collecte des encombrants
- ↪ 1 mini benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux, des OM et du tri sélectif des rues et impasses difficiles d'accès
- ↪ 1 camion plateau pour la collecte des encombrants
- ↪ 1 Jumper pour le SVP collecte (entretien du parc des conteneurs, ...)

## LES TOURNÉES

Les Ordures Ménagères		Le Tri	Les Végétaux
Lundi	A - Cauffry / Laigneville / Mogneville B - Laigneville (BPL) C - Cauffry (BPL)		DV1 - Liancourt / Rosoy / Verderonne
Mardi	D - Liancourt / Rantigny collectifs E - Liancourt / Verderonne (BPL) Q - Cauffry / Laigneville / Liancourt (Mini benne)	I - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL)	DV2 - Cauffry / Rantigny
Mercredi	F - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL) R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	J - Monchy St Eloi / Rantigny +encombrants K - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL) R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	DV3 – Laigneville / Mogneville
Jeudi		L - Cauffry / Laigneville / Mogneville M - Laigneville (BPL) N - Cauffry (BPL) S - Cauffry/ Laigneville / Liancourt (Mini benne)	DV4 - Bailleval / Labruyère / Monchy St Eloi
Vendredi	O - Collectifs Liancourt et Laigneville G - Monchy St Eloi / Rantigny H - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL)	O - Liancourt P - Liancourt / Verderonne (BPL)	







\* BPL : Benne à préhension latérale

Les Encombrants sont collectés le mercredi (1/2 journée en complément de la collecte du secteur J) et le vendredi 1 fois par mois.

En 2020, la collecte des déchets représente :

- Ordures Ménagères / Tri sélectif : **961** tournées (2019 : 679 tournées)
- Végétaux : **125.5** tournées (2019 : 130.5 tournées)
- Encombrants : **33** tournées (2019 : 39.5 tournées)

### Déchets pris en charge par le service

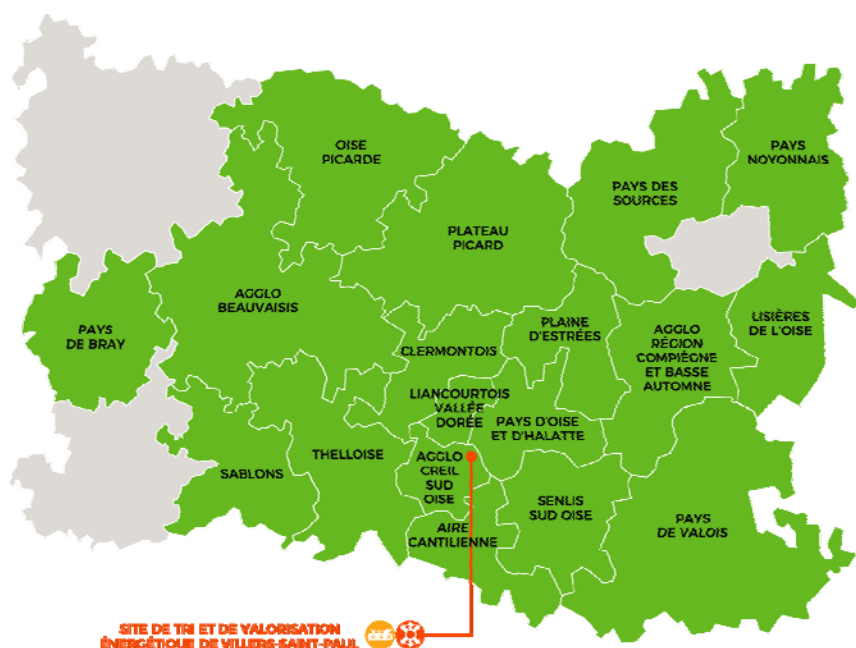
Type de déchets →	Ordures ménagères 	Recyclables secs 	Verre 	Déchets végétaux 	Encombrants 	Textile 
Mode de collecte ↓						
Collecte séparée en porte à porte	✓	✓		✓	✓	
Collecte en Point d'apport volontaire			✓			✓
Fréquences de collecte	C1 (sauf collectifs et RS)	C1	AV	C1	sur RDV	AV
Déchetterie (gérée par le SMDO)		✓	✓	✓	✓	✓

## LES ÉQUIPEMENTS À NOTRE DISPOSITION

Né de la fusion des deux grands syndicats de traitement de déchets de l'Oise, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) et le SYMOVE, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés a été créé le 1er décembre 2016. Il regroupe à la fois des structures de coopération intercommunale et des communes : 18 EPCI soit au total, représentant une population de 764 221 habitants en 2020.



## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE SMDO AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020



### 18 INTERCOMMUNALITÉS

- ▶ ARC : Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne
- ▶ CAB : Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- ▶ ACSO : Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
- ▶ CCAC : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
- ▶ CCC : Communauté de Communes du Clermontois
- ▶ CCLO : Communauté de Communes des Lisières de l'Oise
- ▶ CCLVD : Communauté de Communes du Liancourtois, La Vallée Dorée
- ▶ CCOP : Communauté de Communes de l'Oise Picarde
- ▶ CCPB : Communauté de Communes du Pays de Bray
- ▶ CCPE : Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées
- ▶ CCPN : Communauté de Communes du Pays Noyonnais
- ▶ CCPOH : Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte
- ▶ CCPP : Communauté de Communes du Plateau Picard
- ▶ CCPS : Communauté de Communes du Pays des Sources
- ▶ CCPV : Communauté de Communes du Pays du Valois
- ▶ CCS : Communauté de Communes Sablons
- ▶ CCSSO : Communauté de Communes de Senlis Sud Oise
- ▶ CCT : Communauté de Communes Thelloise

En 2020  
**764 221**  
habitants



Source SMDO

### Les installations du SMDO (source SMDO)

☞ Un centre de traitement principal des déchets à VILLERS SAINT PAUL

- Un centre de tri de grande capacité
- Un centre de valorisation énergétique,
- Une plateforme ferroviaire des déchets

Un nouveau centre de tri : Après une année de travaux, le nouveau centre de tri d'une capacité maximale de 72 000 tonnes de traitement par an a ouvert ses portes (30 000 tonnes avant travaux). Ce centre de tri reçoit les déchets de près de 650 communes présentes sur les territoires du SMDO et du SMITOM (77) avec une performance de 20 tonnes de déchets triés par heure pour 20 matières triées.

L'Exploitation-Maintenance du centre de tri est assurée par NCI Environnement – groupe PAPREC en partenariat avec L'Atelier du Compiégnois et de la Vallée de l'Oise (ACVO) pour garantir un volet insertion majeur et remarquable du projet.

Un centre de valorisation énergétique: Grâce à la valorisation énergétique, nos déchets produisent de l'énergie pour un réseau de chauffage urbain : électricité, vapeur et eau chaude. Concernant les résidus de l'incinération, ces derniers sont utilisés pour la construction des routes.

### ☞ Un réseau de 49 déchetteries

Le SMDO dispose d'un réseau de 49 déchetteries sur son territoire. 37 de ces déchetteries sont gérées entièrement par le SMDO, les autres par les collectivités adhérentes.

Le transport et le traitement des déchets déposés restent à la charge du SMDO.



Source SMDO

☞ Un réseau de 5 quais de transfert route / rail et une plateforme ferroviaire à Villers St Paul pour limiter la circulation des camions sur les routes : Quai de Saint-Leu-d'Esserent, Quai de Compiègne, Quai de Noyon, Quai de Ormoy-Villers et Quai d'Estrées-Saint-Denis.

Au centre de traitement principal, un train circule quotidiennement sur le territoire et apporte les caissons de déchets. Ils sont ensuite vidés vers les installations dédiées. Les déchets sont acheminés par le train jusqu'à la plateforme ferroviaire du Centre de traitement Principal pour être dirigés par la suite vers la filière dédiée : la collecte sélective (hors verre) au centre de tri, les ordures ménagères et les encombrants valorisables au centre de valorisation énergétique.

## LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

La politique déchets : Les objectifs de la Communauté de communes du Liancourtois fait émerger différents objectifs stratégiques. Pour le Département environnement déchets, ceux-ci visent à :

- 🗑 Favoriser l'économie circulaire,
- 🗑 Offrir un service adapté et de qualité à un coût maîtrisé. Pour y parvenir, le Département environnement déchets organise, avec les services de la collectivité, des missions de communication et des plans d'action, met en œuvre les moyens techniques, assure le suivi et la maîtrise des dépenses...

### Directive-cadre sur les déchets 2008 :

La loi Grenelle II (article 204) de 2010 en France et la Directive-Cadre européenne sur les déchets (article 22) du 19 novembre 2008, ont amorcé la mise en place du tri à la source des déchets organiques.

Dans un premier temps, une distinction a été faite entre les ménages et les gros producteurs de biodéchets : les restaurants, hypermarchés, établissements scolaires, etc. Depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets par an ont l'obligation de les trier séparément et d'assurer leur retour au sol.

### Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

#### *LOI n° 2015-991 du 7 août 2015*

La loi NOTRe étend le champ de compétences des régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un plan régional unique (Art. 5). Elle prévoit la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Elle donne également la compétence déchets aux EPCI, et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants.

### Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) : LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

Le titre IV intitulé « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage » vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à « produire, consommer, jeter » et affirme le rôle essentiel de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets pour y parvenir.

La loi fixe notamment les objectifs suivants à l'échelle nationale:

- 🗑 10% de réduction des déchets ménagers et assimilés par habitant INSEE entre 2010 et 2020,
- 🗑 30% de réduction de l'enfouissement des déchets non dangereux et non inertes entre 2010 et 2020 et 50% entre 2010 et 2025,
- 🗑 55% de valorisation matière (recyclage) des déchets non dangereux et non inertes en 2020 et 65% en 2025.

Pour **tous les autres producteurs de biodéchets**, la loi de transition énergétique et pour la croissance verte (LTECV) de 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. L'objectif fixé par la LTECV est de « *progresser dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation (...) avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles* ».



La loi relative à la lutte contre le Gaspillage et à l'Economie Circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020 vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes :

- **sortir du plastique jetable** (la loi prévoit la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040, remplacer la vaisselle jetable des fast-food par de la vaisselle réutilisable, favoriser le vrac...)
- **mieux informer les consommateurs** (rendre le tri plus efficace grâce à un logo unique, des modalités de tri et une harmonisation de la couleur des poubelles, ...)
- **lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire** (interdire l'élimination des invendus non-alimentaires, créer des fonds pour le réemploi, vendre les médicaments à l'unité, mettre l'économie circulaire au cœur de la commande publique, ...)
- **agir contre l'obsolescence programmée** (faciliter la réparation et favoriser l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire, ...)
- **mieux produire** (étendre la responsabilité des industriels dans la gestion de leurs déchets en créant de nouvelles filières, optimiser la gestion des déchets du bâtiment, encourager les produits plus respectueux de l'environnement avec un système de bonus-malus, ...)

## LES PARTENAIRES

CITEO (Septembre 2017 : Fusion entre *Éco-Emballages* et *Écofolio*)



Ecofolio et Eco-Emballages se sont unies pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens. Cette fusion crée un pôle d'expertise, de conseil et d'innovation unique en France pour accélérer le développement de l'économie circulaire.

CITEO organise, pilote et développe le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.

### L'ADEME

ADEME



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) est un organisme public à caractère industriel et commercial.

Une de ses missions essentielles est de contribuer à la réduction des pollutions et des nuisances dues aux déchets et de favoriser les économies de matières premières et d'énergie.

Concrètement, cet organisme conseille et soutient financièrement les collectivités dans l'acquisition d'équipements et la mise en place de la communication destinée à promouvoir la collecte sélective.

### AUTRES ECO-ORGANISMES :

- *EcoDDS* : filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS), déchets chimiques
- *Éco-mobilier* : filière mobilier, meubles usagés
- *Ecologic* : filière D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- *ECOSYSTEM* : né de la fusion d'ECO-SYSTEMES et de RECYLUM (filiale lampes)
- *Refashion* (anciennement Eco TLC) : filière textiles usagés, chaussures, ...
- *SCRELEC* : filière piles et cartouches professionnelles
- *Corepile* : filière piles

## PARTIE II LES INDICATEURS TECHNIQUES

### *Tonnages collectés et indicateurs techniques par commune*

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés produits en 2010 correspond à l'indice 100 (= l'indice de réduction des déchets par rapport à 2010).

L'année 2010 sera donc la référence pour calculer l'évolution et le respect de la réglementation en vigueur.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 propose un renforcement des objectifs du programme national de prévention : le taux de réduction des DMA par habitant entre 2010 et 2020 passe de 7 % à 10 %.

Pour rappel, les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multimatériaux, biodéchets des ménages et des collectivités), les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie.

## LES COLLECTES SÉLECTIVES

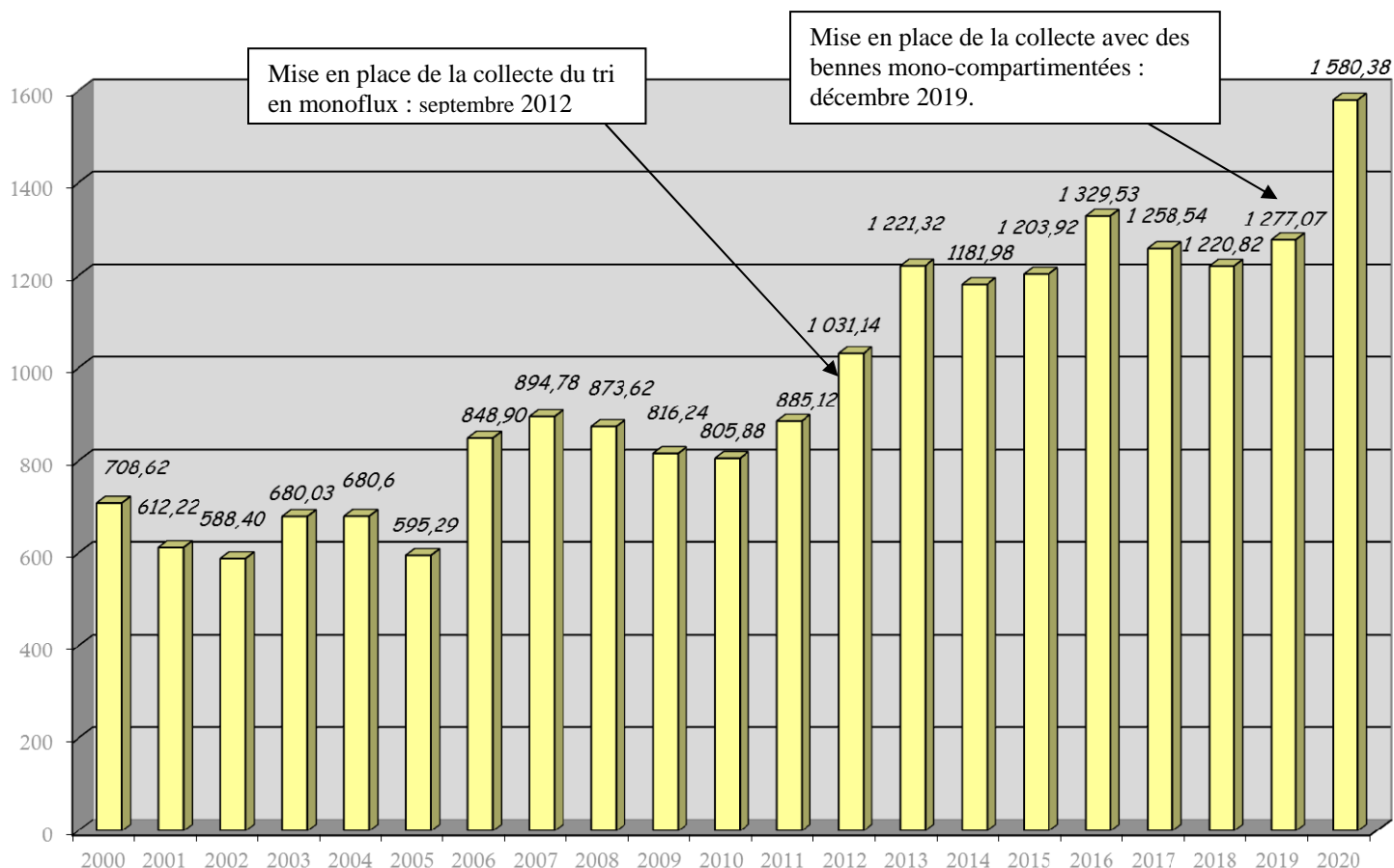
### LE MONOFLUX ou COLLECTE SELECTIVE (hors verre)

Le tri est collecté une fois par semaine et vidé par les équipages au Centre de tri situé à Villers Saint Paul.

Au Centre de Tri, ces déchets collectés subissent un nouveau tri optique, mécanique puis manuel sur une chaîne de tri. Les agents vont ensuite séparer de façon manuelle les différentes matières. Ces emballages et ces journaux/magazines, une fois triés par matière (20 au total), seront mis en balles pour être transportés jusqu'aux usines de valorisation et de recyclage par transport ferroviaire principalement.

### ÉVOLUTION DES TONNAGES JOURNAUX MAGAZINES ET EMBALLAGES 2000 – 2020

En ce qui concerne la collecte sélective comprenant uniquement les emballages et les journaux magazines, la moyenne collectée est de 65,90 kg/an/habitant (53,36 kg/an/habitant en 2019) sur la communauté de communes pour 66,97 kg/an/habitant sur le territoire du SMDO (chiffres 2020), 49 kg/an/habitant en France (chiffres ADEME 2017) et 58 kg/an/habitant dans l'Oise (chiffres ADEME 2017).

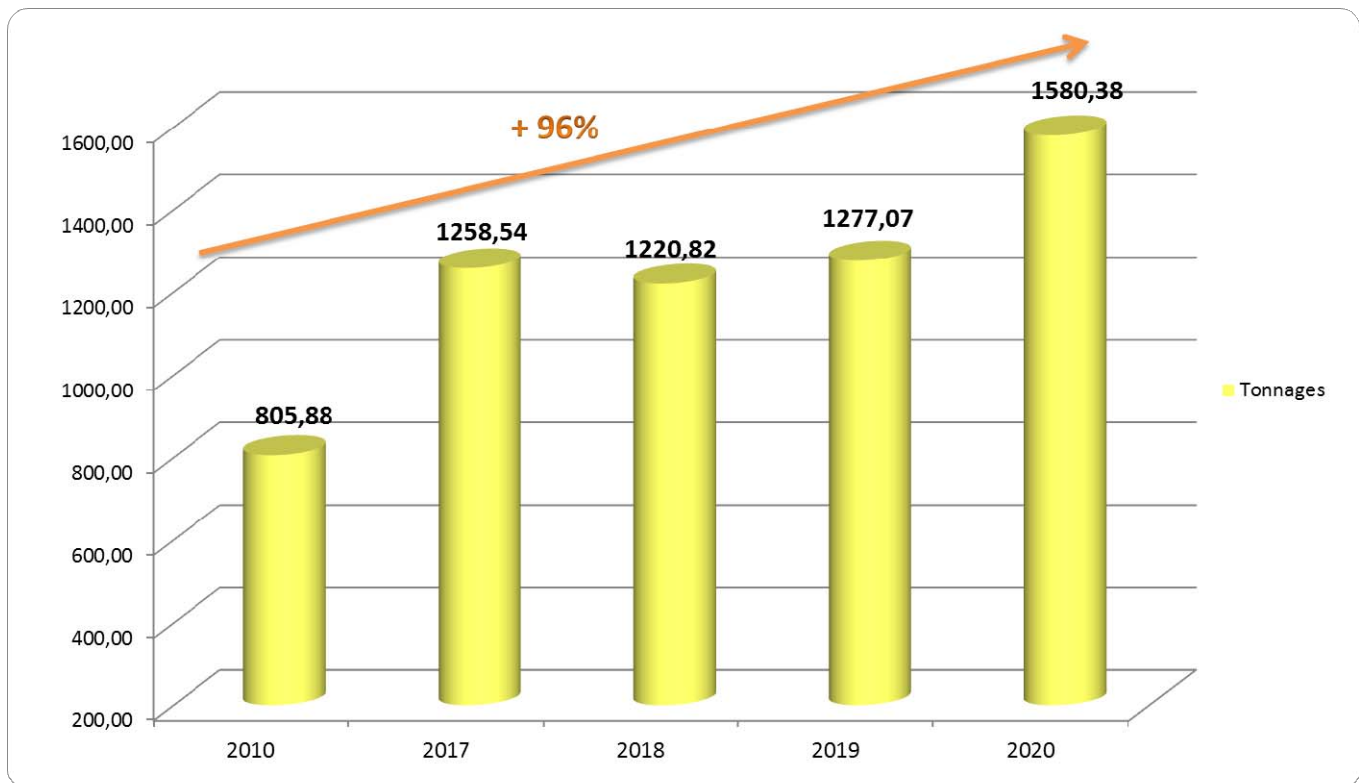


En 2020, les tonnages sélectifs (1 580,38 tonnes) ont évolué de +303.31 tonnes soit 23.75 % de plus qu'en 2019 (1 277,07 tonnes). Cette augmentation constatée en décembre 2019 avec le passage à la collecte du tri en benne monoflux (bennes classiques et à préhension latérale : bennes mono-compartmentées) s'est confirmée tout au long de l'année 2020.

## TONNAGES et EVOLUTIONS

					Evolution		
	2010	2018	2019	2020	N-1 en tonnes	N-1 en %	2010 en %
Janvier	67,92	121,72	113,34	150,10	36,76	32,43	121,00
Février	57,68	86,04	101,30	113,70	12,40	12,24	97,12
Mars	73,42	104,10	104,37	123,96	19,59	18,77	68,84
Avril	74,28	102,28	110,52	134,80	24,28	21,97	81,48
Mai	71,00	115,00	117,04	114,76	-2,28	-1,95	61,63
Juin	72,16	100,62	99,26	128,26	29,00	29,22	77,74
Juillet	71,22	97,68	99,94	139,28	39,34	39,36	95,56
Août	59,16	96,86	89,02	109,74	20,72	23,28	85,50
Septembre	70,22	99,68	103,78	132,44	28,66	27,62	88,61
Octobre	72,58	108,54	113,64	144,98	31,34	27,58	99,75
Novembre	67,48	96,54	96,56	124,00	27,44	28,42	83,76
Décembre	48,76	91,76	128,30	164,36	36,06	28,11	237,08
<b>TOTAL</b>	<b>805,88</b>	<b>1220,82</b>	<b>1277,07</b>	<b>1580,38</b>	<b>303,31</b>	<b>+ 23,75%</b>	<b>+ 96,11%</b>

Par rapport à 2010, le tonnage global d'emballages et de journaux magazines a augmenté de 96,11 %.



Pour mémoire, en 2019, sur l'ensemble du territoire du SMDO, 46 833 tonnes d'emballages et de journaux magazines avaient été collectées soit 61,23Kg/hab/an, une augmentation de l'ordre de 8,36%. L'augmentation de la collectivité était de 4,61%.

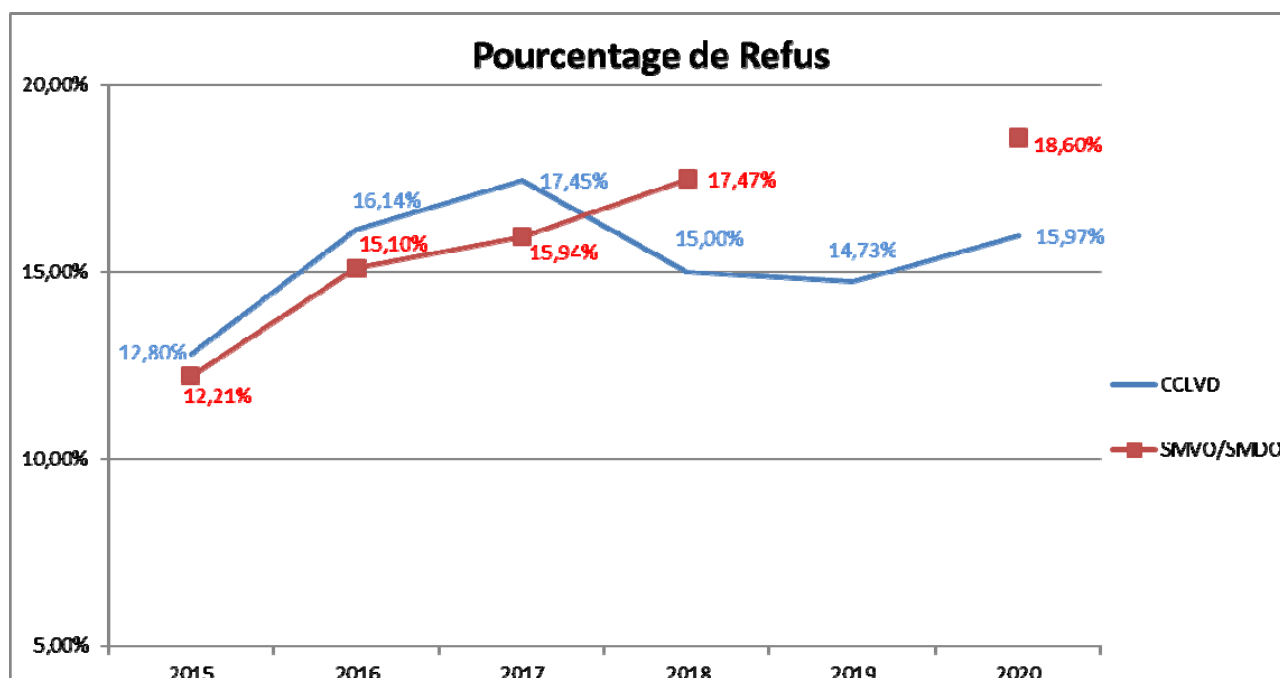
Pour 2020 nous constatons une forte progression avec une augmentation de 23,75% sur la Communauté de communes alors qu'elle ne représente que 9,37% à l'échelle du SMDO.

Ces chiffres n'incluent pas les erreurs de tri qui sont détournées des matériaux vendus mais qui finissent néanmoins en valorisation énergétique.

## QUALITÉ DU TRI

### CARACTERISATIONS réalisées par le SMDO : Refus de tri

		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
		CCLVD	SMVO	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO
<b>Refus</b>		<b>12,80%</b>	<b>12,21%</b>	<b>16,14%</b>	<b>15,10%</b>	<b>17,45%</b>	<b>15,94%</b>	<b>15,00%</b>	<b>17,47%</b>	<b>14,73%</b>		<b>15,97%</b>	<b>18,60%</b>
<i>Elément fin non triable</i>		2,20%	2,11%	2,46%	2,46%	2,50%	2,64%	2,31%	3,21%	3,55%		3,99%	4,24%
Indésirable vrai	<i>Plastique divers</i>	2,36%	1,56%	2,86%	2,66%	1,73%	1,85%	1,83%	1,89%	1,67%		1,93%	2,20%
	<i>DEEE</i>					7,44%		7,51%		0,12%		0,06%	0,23%
	<i>Verre</i>	0,34%	0,34%	0,92%	0,48%		0,24%		0,29%	0,28%		0,67%	0,58%
	<i>Non Vides</i>									0,12%		0,86%	0,56%
	<i>Textile</i>									0,89%		0,38%	0,70%
	<i>Ordure Ménagère</i>			0,24%	0,17%		0,40%		0,52%	3,39%		1,97%	2,71%
	<i>Autres Indésirable</i>	5,67%	6,79%	7,85%	7,02%		7,27%		8,71%	2,46%		1,91%	2,40%
<i>Recyclable imbriqué</i>	2,22%	1,41%	1,82%	2,30%	5,79%		3,54%		3,36%	2,85%	2,25%		4,20%



Pour 2019, le SMDO n'est pas en mesure de nous fournir les données avec l'arrivée de toutes les collectes (Est + Ouest)

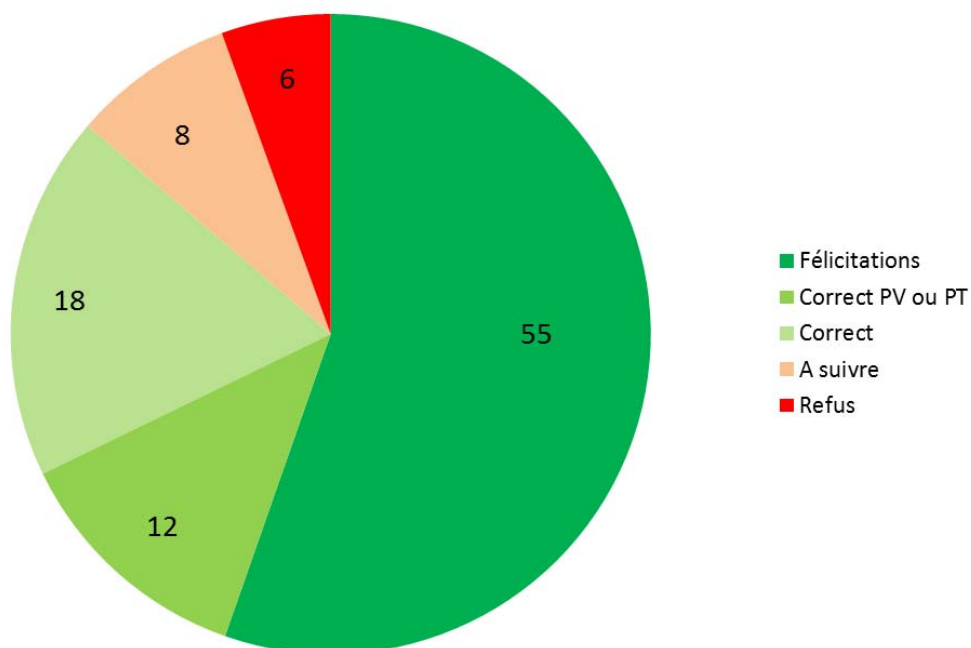
## Contrôles de la qualité du tri réalisés par les ambassadeurs de la CCLVD

### CARACTERISATIONS 2020

	Nombre de contrôles	Félicitations		Correct PV ou PT*		Correct: quelques erreurs		A suivre		Refus	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bailleval	235	115	48,94	38	16,17	54	22,98	19	117,50	9	3,83
Cauffry	284	138	48,59	28	9,86	69	24,30	30	10,56	19	6,69
Labruyère	93	67	72,04	9	9,68	10	10,75	6	6,45	1	1,08
Laigneville	138	93	67,39	13	9,42	11	7,97	14	10,14	7	5,07
Liancourt	143	72	50,35	24	16,78	21	14,69	13	9,09	13	9,09
Mogneville											
Monchy St Eloi	84	63	75,00	4	4,76	8	9,52	7	8,33	2	2,38
Rantigny	304	152	50,00	41	13,49	66	21,71	19	6,25	26	8,55
Rosoy	105	60	57,14	15	14,29	22	20,95	6	5,71	2	1,90
Verderonne	43	31	72,09	6	13,95	3	6,98	3	6,98	0	0,00
<b>TOTAL 2020</b>	<b>1429</b>	<b>791</b>	<b>55,35</b>	<b>178</b>	<b>12,46</b>	<b>264</b>	<b>18,47</b>	<b>117</b>	<b>8,19</b>	<b>79</b>	<b>5,53</b>
<b>TOTAL 2019</b>	<b>2432</b>	<b>1902</b>	<b>78,21</b>			<b>148</b>	<b>6,09</b>	<b>222</b>	<b>9,13</b>	<b>160</b>	<b>6,58</b>

\* « Correct PV ou TP » : bacs dans lesquels il n'y avait pas d'erreur mais qui étaient soit Presque Vide, soit Trop Plein pour aller au fond.

### Contrôles de la qualité du tri en %



Pour rappel, les « refus » n'ont pas été collectés dans le tri.

## EVOLUTION 2019 / 2020



Les ambassadrices ont contrôlé 1 429 conteneurs jaunes en 2020 contre 2 432 en 2019. Cette baisse de 41% se justifie par l'absence d'ambassadeurs de tri entre février et octobre.

Nous constatons une baisse du taux de refus des bacs de l'ordre de 1,05%.

Un critère supplémentaire a été ajouté dans le comparatif, il s'agit du « Correct PV ou TP » qui correspond à des bacs dans lesquels il n'y avait pas d'erreur mais qui étaient soit Presque Vide (PV), soit Trop Plein (TP) pour contrôler le fond.

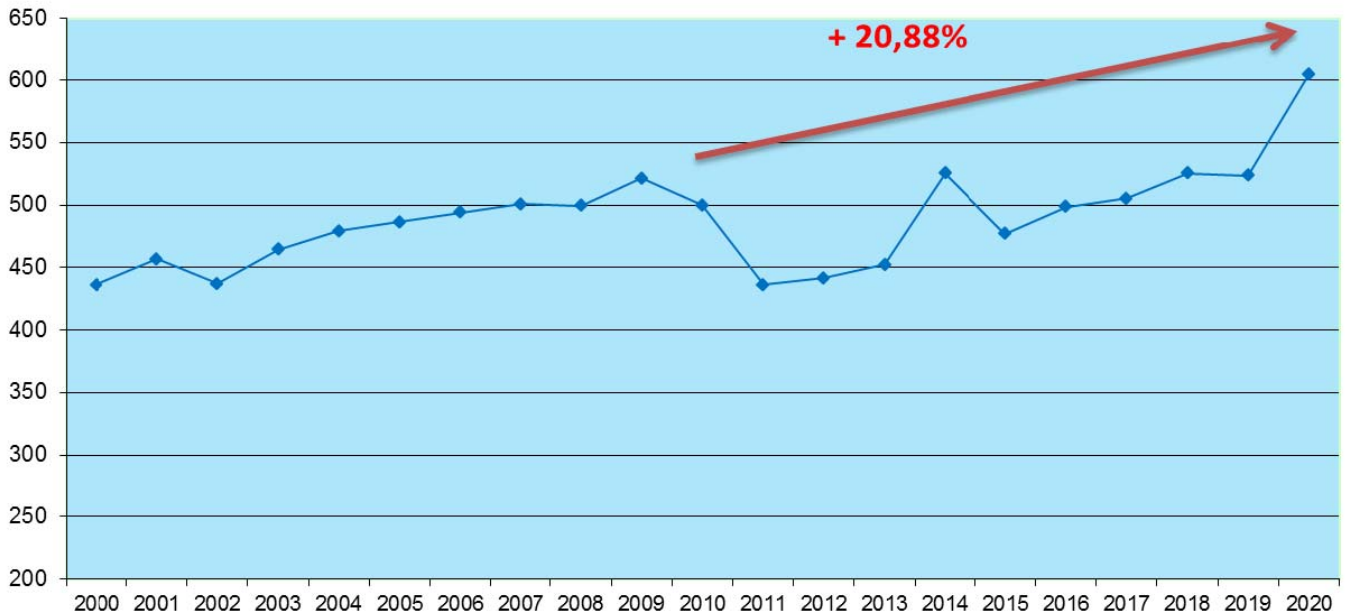
Dans ces contrôles de bacs, les ambassadrices retrouvent des OM, du sopalin mais aussi du verre, des objets divers en plastique (bâches, jouets, ...), du textile, des masques, des emballages imbriqués,

...

## LE VERRE

### ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2007 – 2020

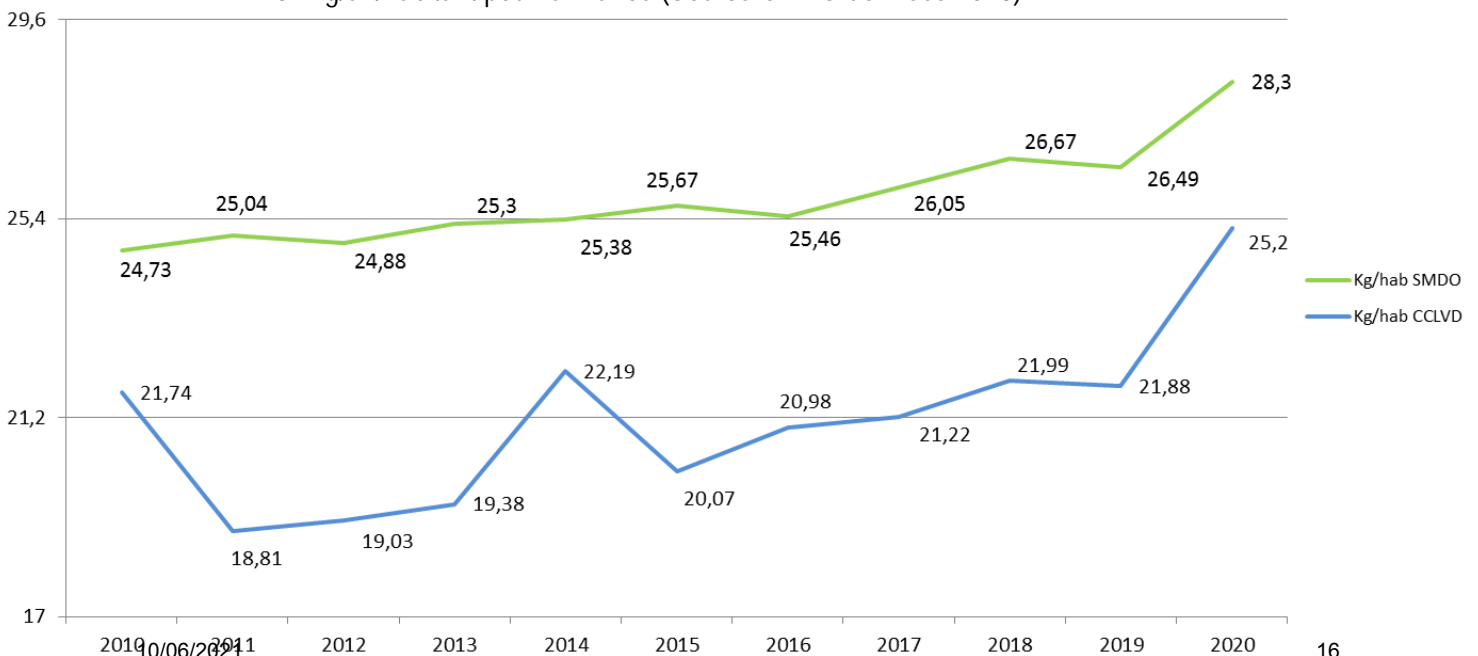
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
500,78	499,64	521,32	499,92	436,11	441,57	452,24	525,30	477,23	498,70	505,20	525,52	523,69	604,29



Nous constatons une bonne évolution des tonnages verre de 80,60 tonnes soit 15,39 %. La collecte s'effectue en apport volontaire dans des bornes à verre (enterrées et aériennes). Par rapport à 2010, année de référence, le tonnage global verre a augmenté de 20,88 %. Suite à la crise sanitaire, l'année 2020 est une année particulière. Les modes de consommations ont évolué durant cette période (vraisemblablement plus de repas à domicile, ...). La hausse reste à confirmer dans les années à venir.

Avec 25,20 kg/hab., le ratio du verre collecté reste très faible en comparaison des ratios suivants :

- 28,30 kg/an/habitant pour le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (Chiffres 2020)
- 27 kg/an/habitant pour l'Oise (Source ADEME 2017)
- 32 kg/an/habitant pour la France (Source CITEO données 2018)





## SITUATION DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

### BAILLEVAL

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Salle polyvalente		1	2,526	2,059	↘	49,710 (45,392 en 2019)	32,64 (29,61 en 2019)
2	Rue du cimetière		2	28,182	33,683	↗		
3	Les Etalons	1		3,195	1,339	↘		
4	Chemin des Etangs		1	11,489	12,629	↗	9,51%	↗

### CAUFFRY

N°	SITUATION	Enterrée	Aérienne	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue J. Rival	1		13,904	15,909	↗	182,526 (153,425 en 2019)	71,16 (60,29 en 2019)
2	Rue du Clos St Germain	1		8,653	9,522	↗		
3	Allée des Fougères	1		3,364	3,429	↗		
4	Route de Mouy		1	9,446	11,736	↗		
5	Impasse route de Mouy / 2		1	4,710	5,266	↗		
6	Grande Rue	1		7,421	7,866	↗		
7	Rue des Cytises	1		11,510	11,400	↘		
8	Intermarché		2	48,538	59,492	↗		
9	Centre Leclerc		2	45,879	57,906	↗		
							15,53%	↗

### LABRUYERE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	La Demi-Lune	1		4,186	5,217	↗	15,469 (11,658 en 2019)	22,07 (16,80 en 2019)
2	Impasse du Marais		1	7,472	10,252	↗		
							32,69%	↗

## LAIGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place de la gare		1	23,083	26,897	↗	94,975 (89,363 en 2019)  6,28%	19,90 (19,29 en 2019)  ↗
2	Rue de la République	1		7,045	7,367	↗		
3	Rue des Robiniers	1		7,128	8,305	↗		
4	HLM Sailleville	1		2,604	2,442	↘		
5	Rue Gauguin	1		9,512	11,130	↗		
6	Rue du Vieux Fort	1		6,488	8,177	↗		
7	Rue des Jardins/ rue G. Sand		1	1,038	3,902	↗		
8	Salle Raymond Devos		1	1,771		↗		
9	Déchetterie		1	15,355	10,605	↘		
10	Leader Price		1	15,339	16,150	↗		

## LIANCOURT

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du 8 Mai	1		4,918	4,392	↘	103,546 (85,682 en 2019)  20,85%	14,92 (12,14 en 2019)  ↗
2	HLM du 11 Novembre	1		4,601	7,814	↗		
3	Place Charton	1		5,771	7,375	↗		
4	Gendarmerie		1	1,480	0,750	↘		
6	Rue de l'Abattoir	1		8,920	9,125	↗		
7	Leclerc, av. du Général de Gaulle		2	44,818	50,722	↗		
8	HLM Les Aulnaies et Le Parterre Anglais	1		2,626	4,058	↗		
9	Parking de la poste	1		7,937	9,686	↗		
10	Rue de Rieux		1	1,008	6,643	↗		

## MOGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place Jean Jaurès (Salle des Fêtes)	1		14,081	16,178	↗	16,909 (14,307 en 2019)  18,19%	10,89 (8,93 en 2019)  ↗
2	Chedeville		1	0,226	0,731	↗		

## MONCHY SAINT ELOI

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue Louis Vauthier	1		9,969	10,229	↗	46,097 (41,463 en 2019)	20,45 (18,83 en 2019)
2	Place de la République	1		9,475	9,005	↘		
3	Rue Menuel/ Champs des Moutons	1		11,647	15,386	↗		
4	Rue Raymond Maillet	1		12,215	10,668	↘		
5	Maison de retraite « La Grande Prairie »		1	0,157	0,363	↗	11,18%	↗
6	A.F.T		1		0,446	↗		

## RANTIGNY

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue d'Uny	1		7,855	6,830	↘	55,583 (52,052 en 2019)	21,99 (20,67 en 2019)
2	Avenue Pierre Curie	1		9,361	10,281	↗		
3	Impasse route de Mouy / 2		1	4,710	5,266	↗		
4	Gare/ HLM Relais de la Poste	1		6,882	6,792	↘	16,90%	↗
5	Place de la République		1	23,243	26,414	↗		

## ROSOY

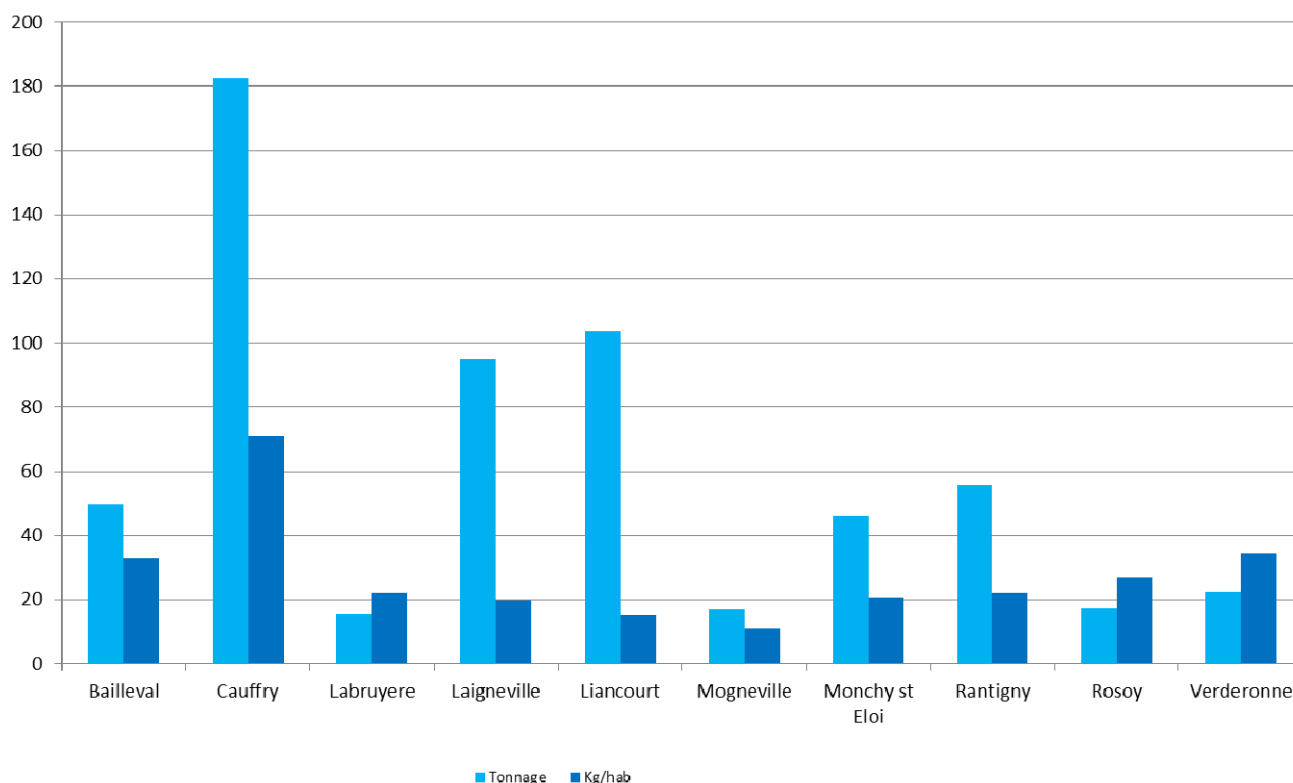
N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Grand Champ		1	15,096	17,248	↗	17,248 (15,096 en 2019)	26,74 (23,33 en 2019)
							14,26%	↗

## VERDERONNE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2020	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Plantin		1	15,247	22,226	↗	22,226 (15,247 en 2019)	34,500 (29,89 en 2019)
							45,77%	↗

## TONNAGES PAR COMMUNE 2020

	BAILLEVAL	CAUFFRY	LABRUYERE	LAIGNEVILLE	LIANCOURT	MOGNEVILLE	MONCHY ST ELOI	RANTIGNY	ROSOY	VERDERONNE
TONNES	49,71	177,26	15,469	94,975	103,546	16,909	46,097	60,849	17,248	22,226
KG/HAB	32,64	71,16	22,07	19,90	14,92	10,89	20,45	21,99	26,74	34,50



Comme pour les années précédentes, le tonnage le plus élevé sur la commune de Cauffry se justifie par la présence de deux supermarchés.

Une borne située sur la commune de Cauffry mais en limite de la commune de Rantigny, a eu ses tonnages partagés en deux, la moitié comptabilisée sur chacune des communes. Il s'agit de la borne située route de Mouy.

**Aujourd'hui, il manque toujours sur l'ensemble du territoire une dizaine d'emplacements pour de futures bornes dont environ 7 sur Liancourt.**

Le transport à destination du centre de traitement SAMIN de Rozet Saint Albin (02), est réalisé par le prestataire MINERIS située à Villeparisis (77) à destination du centre de traitement SAMIN à Rozet Saint Albin.

943 conteneurs ont été vidés pour 42 passages.

## LES DÉCHETS VERTS

*En raison de la crise sanitaire, la collecte des déchets verts a été reportée au 27 avril pour s'achever le 27 novembre 2020*

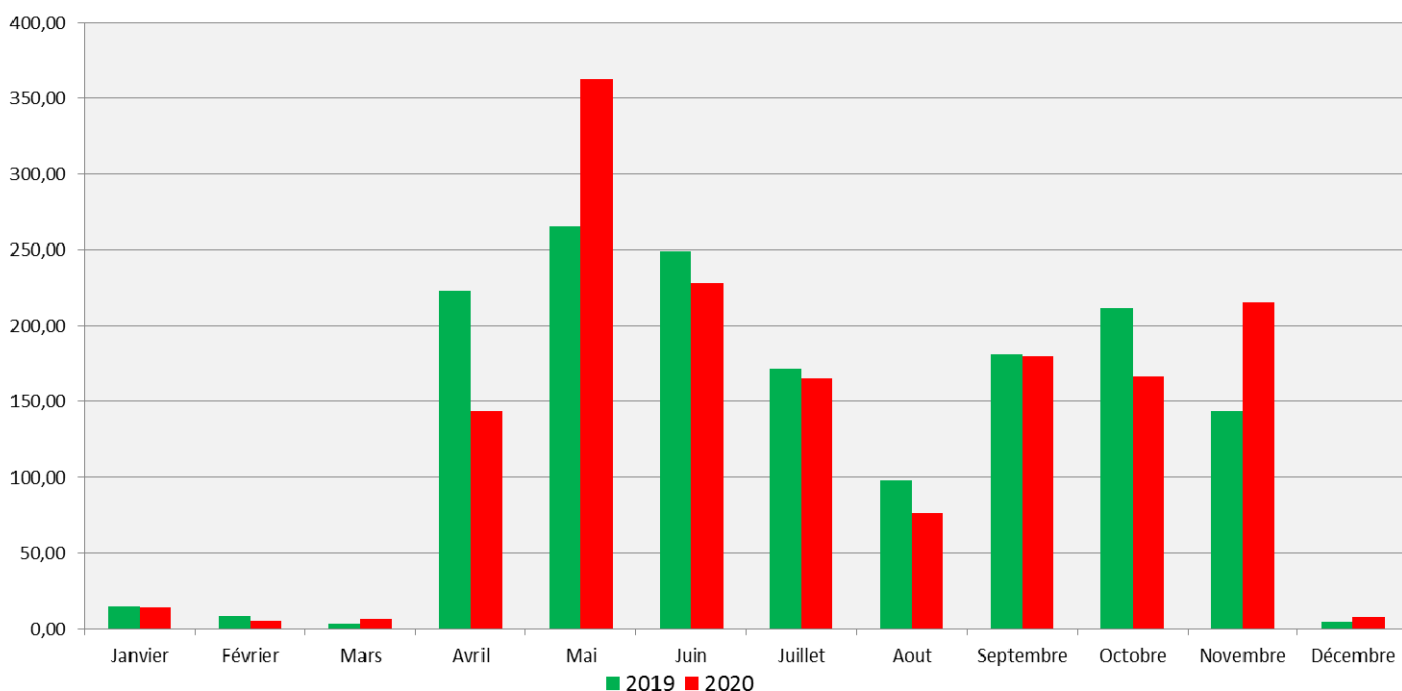
*La collecte a été interrompue du 03 au 21 août 2020*

### TONNAGES 2020

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
14,52	4,96	6,78	143,62	362,7	227,86	165,28	76,32	179,2	166,46	214,86	8,02

Les tonnages incluent :

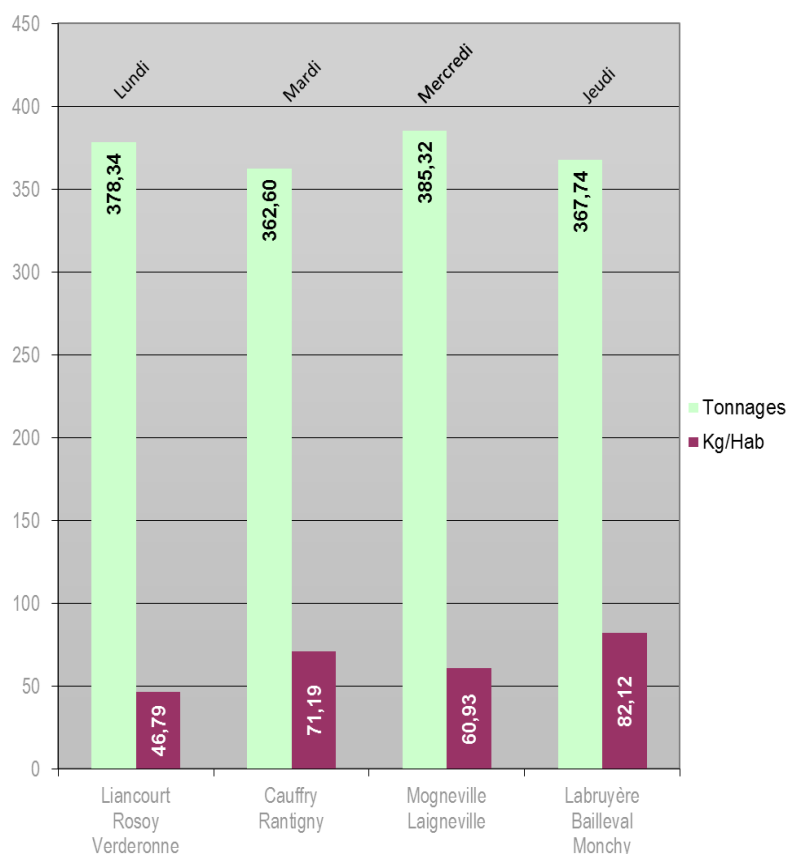
- la collecte des sapins de Noël qui s'est déroulée du 06 au 10 janvier 2020 : 2020 : 8,940 tonnes (2019 : 6,540 tonnes).
- la collecte en porte à porte (sapins de Noël inclus): 2020 : 1 570,58 tonnes (2019 : 1 574,56 tonnes)
- la tonte des espaces verts des sites de la Communauté de communes du Liancourtois : 2020 : 76,60 tonnes (2019 : 84,90 tonnes)



## COLLECTE PAR SECTEUR (EN TONNES)

		JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Lundi	Liancourt Rosoy Verderonne	8,94			35,90	83,68	58,38	37,68	25,64	40,64	39,40	54,78		378,34
Mardi	Bailleval Labruyère Monchy St Eloi				36,10	86,62	59,22	32,12	14,10	43,62	40,30	48,28		362,60
Mercredi	Cauffry Rantigny				38,86	94,82	54,80	47,40	17,08	47,92	37,00	45,20		385,32
Jeudi	Laigneville Mogneville				31,90	77,82	46,46	44,72	15,18	39,58	46,76	63,08		367,74
<b>Tonnage total collecté</b>		<b>8,94</b>			<b>142,76</b>	<b>342,94</b>	<b>218,86</b>	<b>161,92</b>	<b>72,00</b>	<b>171,76</b>	<b>163,46</b>	<b>211,34</b>		<b>1 493,98</b>
Dépôt par le service Technique Polyvalent		5,58	4,96	6,78	0,86	19,76	9,00	3,36	4,32	7,44	3,00	3,52	8,02	76,60
<b>Tonnage total</b>		<b>14,52</b>	<b>4,96</b>	<b>6,78</b>	<b>143,62</b>	<b>362,70</b>	<b>227,86</b>	<b>165,28</b>	<b>76,32</b>	<b>179,20</b>	<b>166,46</b>	<b>214,86</b>	<b>8,02</b>	<b>1 570,58</b>
Tonnages de végétaux municipaux		130,12	47,46	10,88	17,96	28,86	14,40	14,80	21,28	15,98	20,92	22,68	14,16	359,50

Pour le mois de janvier, les sapins ont été collectés les jours de collecte des OM/tri du lundi au vendredi.

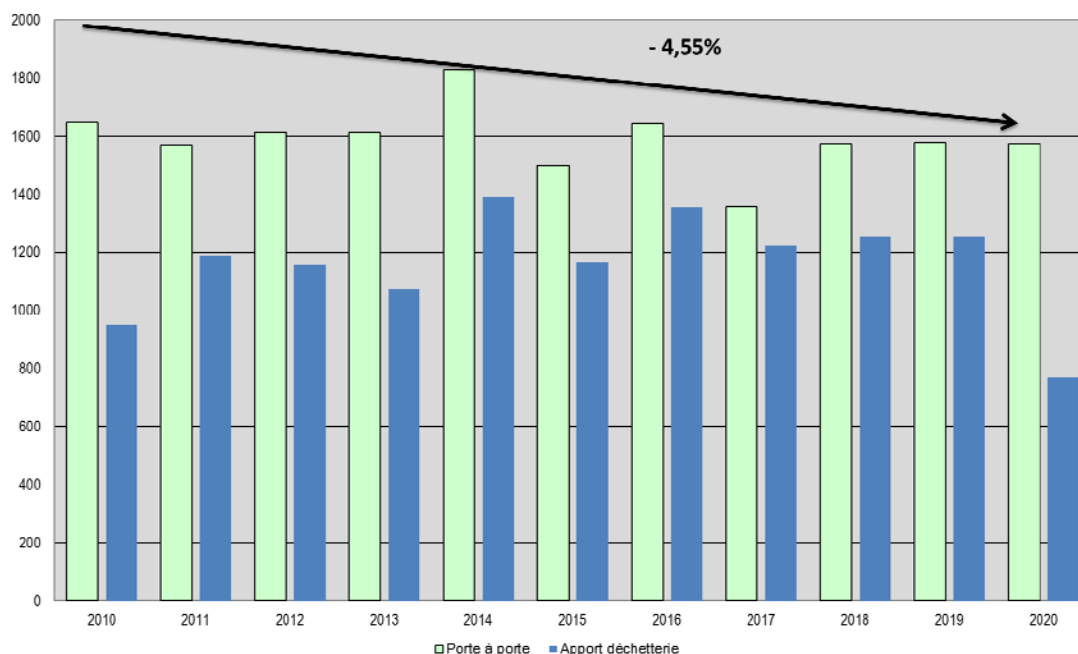


Aux 1 570,58 tonnes de végétaux collectés, il faut ajouter 359,50 tonnes de végétaux municipaux (2019 : 257,68 tonnes) déposées directement à la plate-forme de compostage par leurs services techniques soit un tonnage total de déchets verts de 1930,08 tonnes.

Les déchets verts, sont traités par le prestataire NATURECO situé à Nogent Sur Oise et feront l'objet d'une valorisation organique sous forme de compostage.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES 2009 – 2019

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Porte à porte	1 645,40	1 566,18	1 612,88	1 611,16	1 826,76	1 495,78	1 642,84	1 354,08	1 569,74	1 574,56	1 570,58
Déchetterie	949,28	1 189,44	1 156,45	1 074,36	1 389,47	1 166,23	1 353,58	1 223,93	1 254,90	1 252,44	769,11

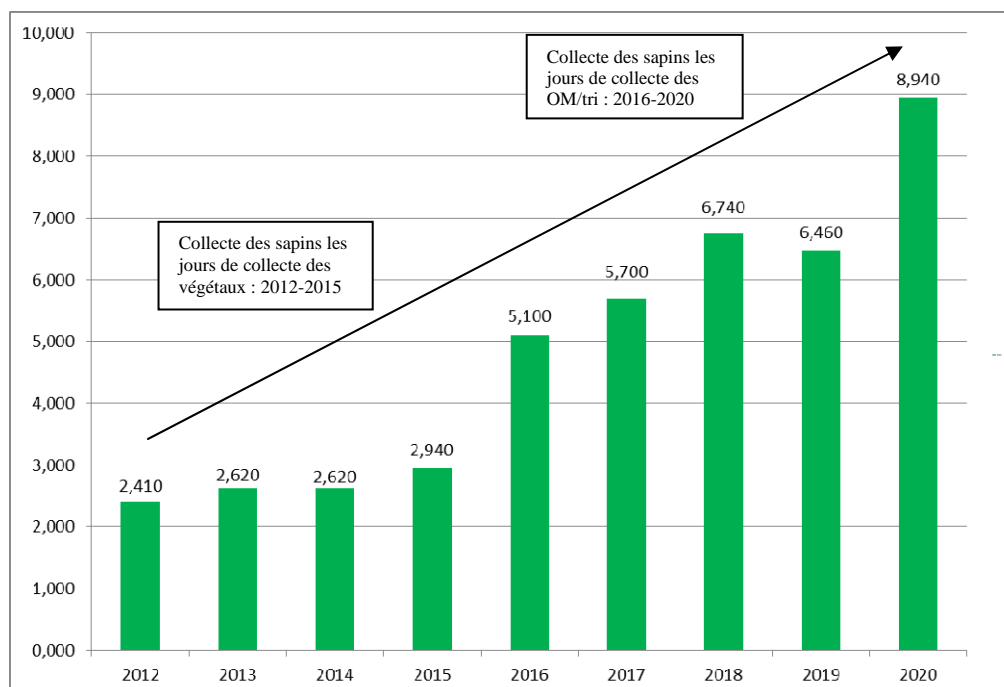


Les tonnages des déchets verts collectés en porte à porte sont relativement stables : -3,98 tonnes (-0,25%) entre 2019 et 2020, passant d'un ratio de 65,79 kg/an/habitant à 65,49 kg/an/habitant. Pendant la crise sanitaire, la déchetterie de Laigneville a fonctionné au ralenti et sur RDV sur une partie de l'année: - 483,33 tonnes (-38,89%).

Depuis 2010, les tonnages ont baissé de 4,55%.

## COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins s'effectue le jour de collectes OM / TRI.



## OPÉRATION COMPOSTEURS À PRIX RÉDUIT

En 2012 a été lancée l'opération « Composteurs à prix réduit » en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général de l'Oise. Des subventions avaient été attribuées par ces deux organismes. Cette opération, d'une durée de 3 ans, avait pour objectif le détournement de 332 tonnes de déchets ménagers et la distribution de 1 700 composteurs, soit 19 % de foyers sur le territoire communautaire.

Depuis la fin des subventions, la collectivité a poursuivi cette opération en maintenant un prix du composteur de 20€ TTC pour un modèle plastique ou bois, accompagné d'un bio-seau et d'une tige aérateur.

Les tarifs sont:

	2012	2020	Evolution
<i>Composteur plastique 400 L</i>	33,51 € HT	37,05 € HT	+ 10,56%
<i>Composteur bois 400 L</i>	44,28 € HT	49,77 € HT	+ 12,40%
<i>Bioseau 10 L</i>	4,50 € HT	2,43 € HT	+16,67%
<i>Tige aérateur</i>	Gratuit	2,82 € HT	
<i>Guide composteur</i>		Gratuit	

Si nous reprenons les statistiques depuis 2012, nous pouvons constater une diminution des tonnages ordures ménagères de plus de 1 034 tonnes (-16,59% entre 2012 et 2020).

Nous pouvons penser qu'une partie des déchets fermentescibles est compostée, justifiant ainsi une diminution des tonnages OM.

Concernant des tonnages végétaux collectés en porte à porte, ils évoluent en fonction de la météo

Le nombre de composteurs distribués en 2020 est de 68 contre 60 en 2019, 41 composteurs en bois et 27 en plastique.

Depuis le début de la campagne de compostage individuel, la collectivité a distribué 1215 composteurs.



## LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont déposées au Centre de Valorisation Énergétique à Villers Saint Paul. Le SMDO a confié l'exploitation de cet Unité à la société ESIANE (appartenant au groupe TIRU / NOVERGIE) par une Délégation de Service Public qui prend fin en 2022.

La valorisation énergétique est un mode de traitement pleinement intégré à la filière des déchets ménagers qui marque ainsi la fin de l'enfouissement de tous les déchets ménagers.

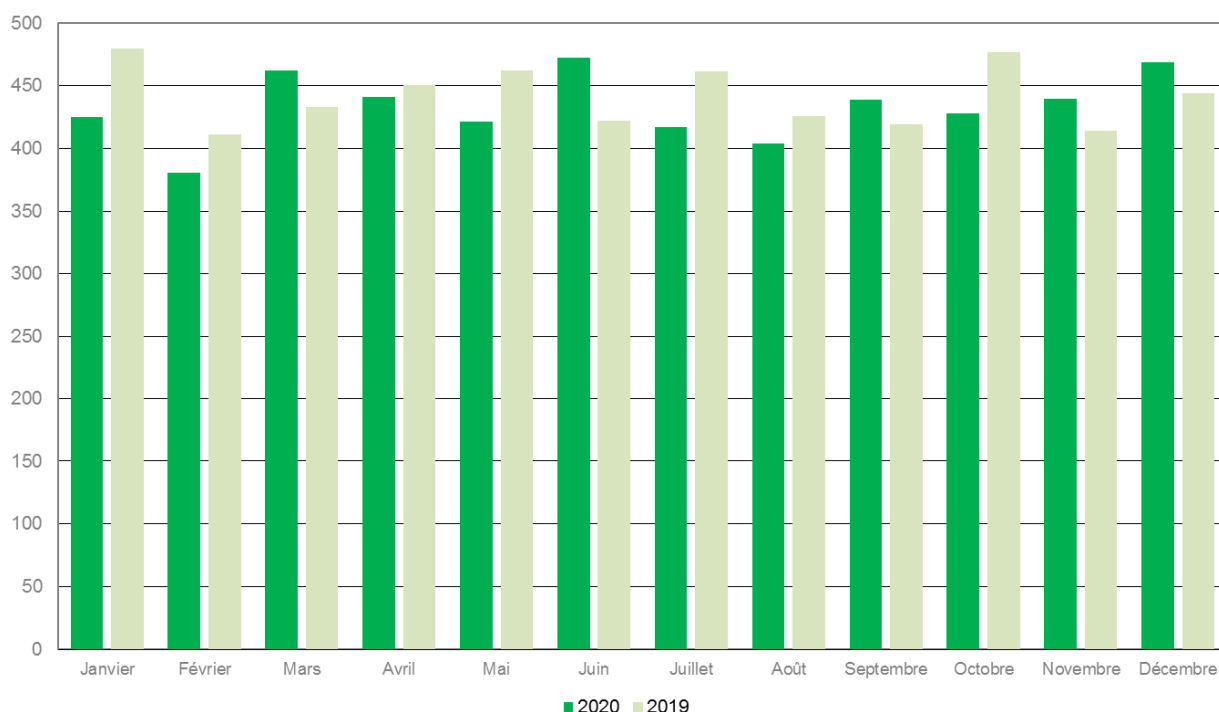
### TONNAGES 2020

<i>JAN</i>	<i>FEV</i>	<i>MARS</i>	<i>AVRIL</i>	<i>MAI</i>	<i>JUIN</i>	<i>JUILLET</i>	<i>AOÛT</i>	<i>SEPT</i>	<i>OCT</i>	<i>NOV</i>	<i>DEC</i>
424,68	380,88	462,18	441,34	421,62	472,62	417,14	403,74	438,76	427,60	439,78	468,56

Nous constatons comme pour les années précédentes, une diminution des tonnages ordures ménagères résiduelles (OMR), 5 198,90 tonnes (-99,93 tonnes/ 2019 soit -1.89%).

Le ratio diminue également, passant de 221,39 kg/an/habitant en 2019 à 216,79 kg/an/habitant en 2020.

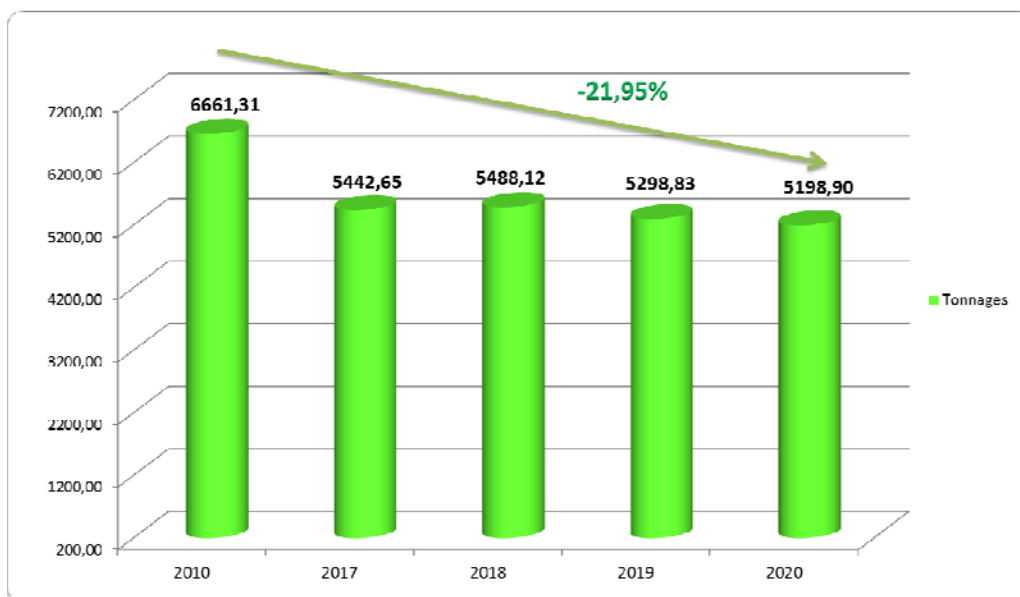
- 227.40 kg/an/habitant. pour le SMDO (Chiffre 2020)
- 243 kg/hab. pour l'Oise (Source ADEME déchets Données 2016)



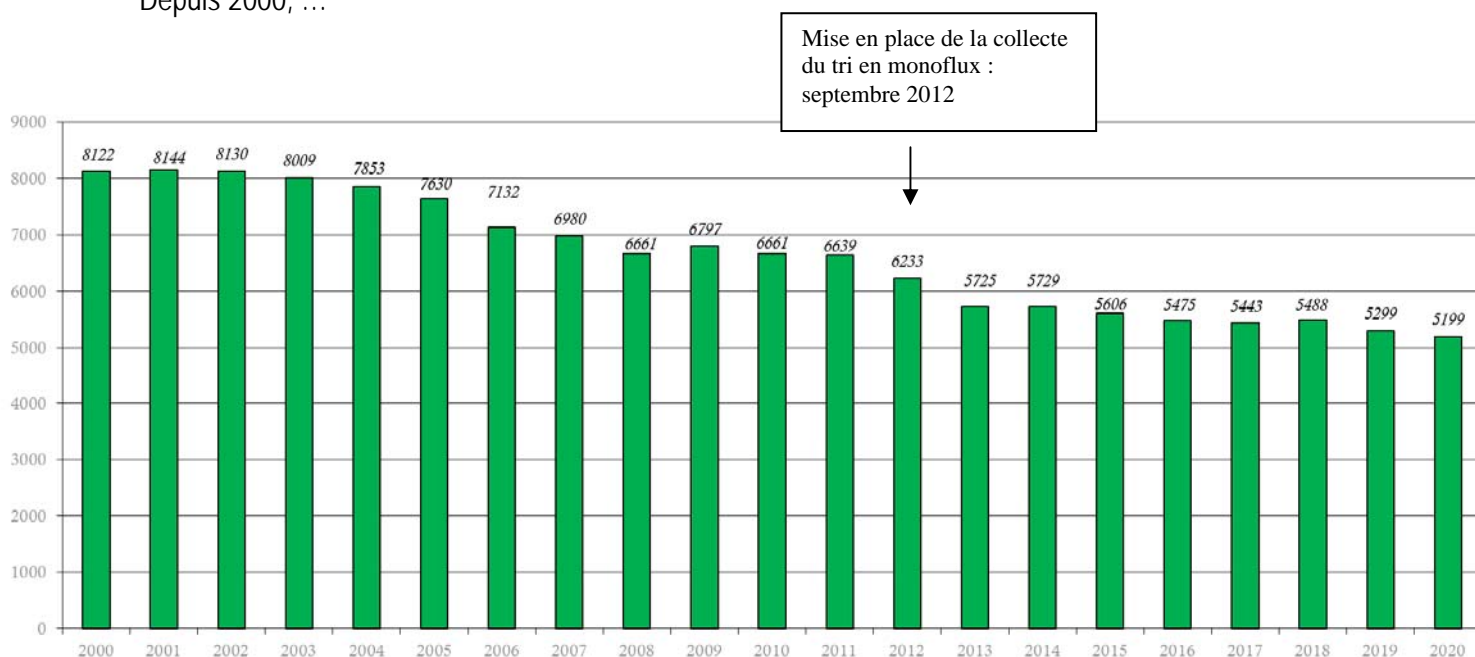
## ÉVOLUTION DES TONNAGES 2010 – 2020

Une baisse constante est observée depuis maintenant plusieurs années malgré une évolution de +4.31% de la population par rapport à l'année 2010, passant de 289,71kg/hab/an à 216,79kg/hab/an soit une baisse de 72,92kg/hab/an.

Nous pouvons supposer que cette diminution des tonnages est due au compostage et à la performance du tri qui augmente depuis ces derniers temps.



Depuis 2000, ...



## LES ENCOMBRANTS

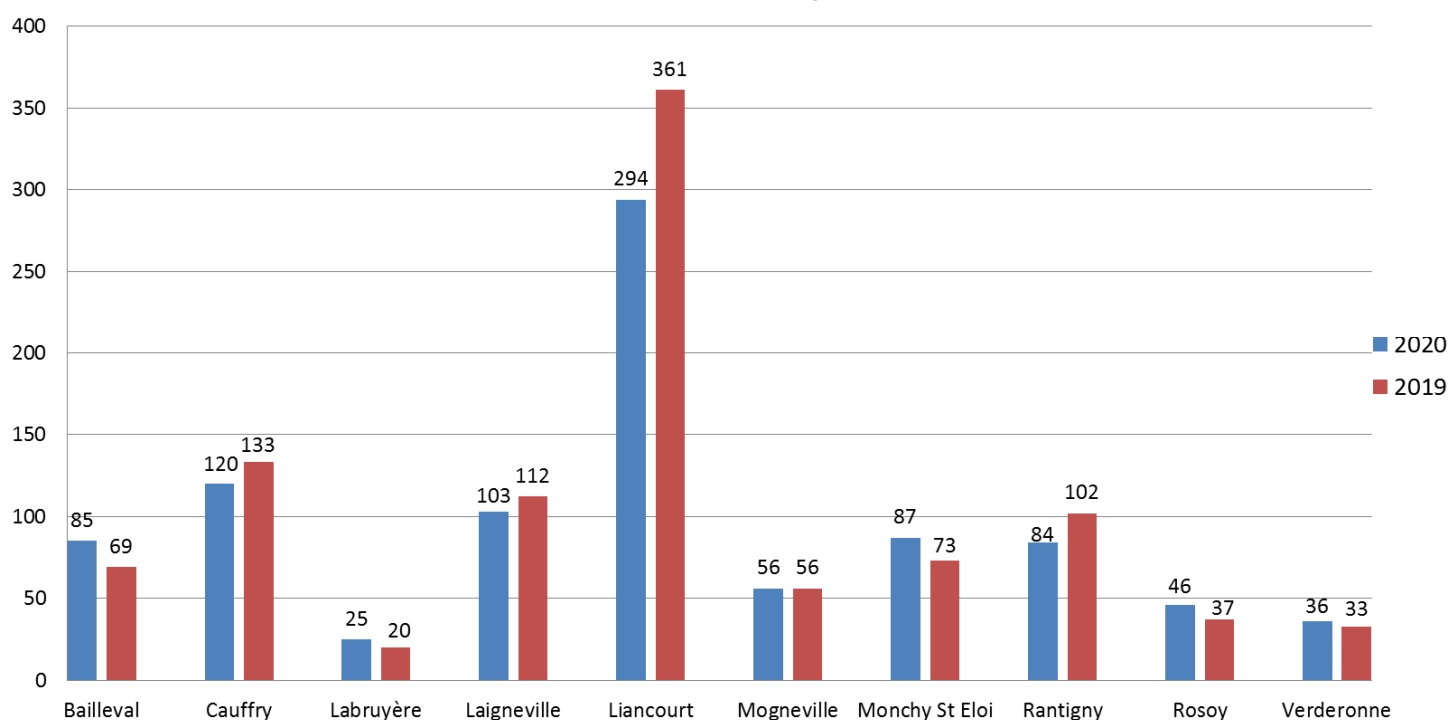
### INTERVENTIONS

La collecte, gérée en régie, s'effectue les mercredis après la collecte du tri du secteur J et une fois par mois le vendredi matin, sur rendez-vous pris par le "SVP collecte".

En 2020, 936 interventions ont été effectuées contre 996 en 2019 soit une légère diminution du nombre de rendez-vous (-6,02 %).

Suite à la crise sanitaire de 2020, la collecte a été interrompue au mois d'avril.

**Nombre de rendez-vous par commune**



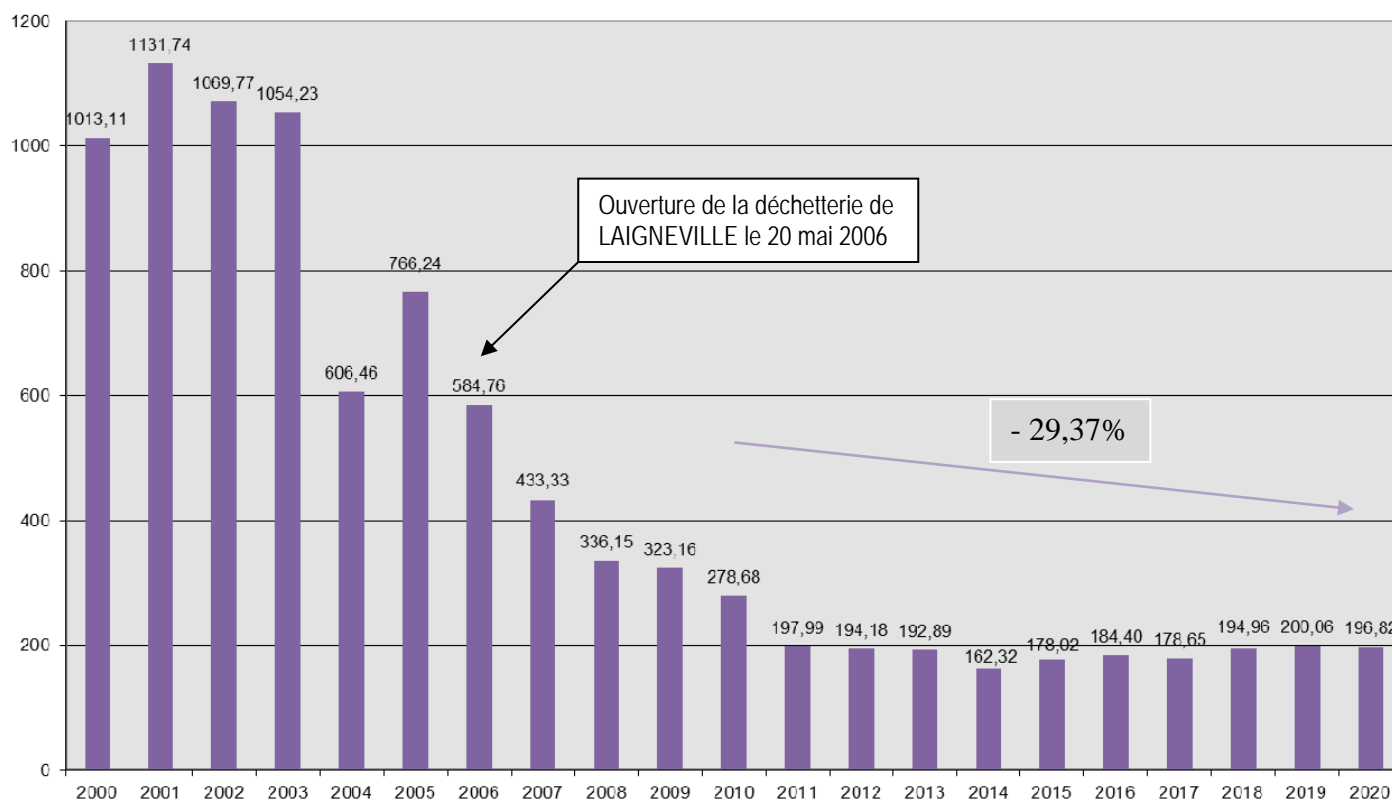
Les objets ramassés se divisent en 3 familles :

- Les **appareils électroménagers – D3E** (valorisables), sont déposés en direct à la déchèterie ou récupérés par la recyclerie (selon l'état).
- La **ferraille** (valorisable), stockée sur le site de la Communauté de Communes et récupérée pour la revente par l'entreprise FEREC à Breuil le Sec.
- La **fraction tout venant**, déposée par les équipes de collecte chez VEOLIA à Nogent sur Oise pour valorisation (bois, ferraille,...)

## TONNAGES 2020

	Encombrants		Ferraille	
	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
Janvier	8,96	0,37	0,00	0,00
Février	12,16	0,51	0,00	0,00
Mars	10,74	0,45	1,80	0,08
Avril	0,00	0,00	0,00	0,00
Mai	17,12	0,71	1,62	0,07
Juin	25,04	1,04	2,18	0,09
Juillet	18,22	0,76	1,34	0,06
Août	16,10	0,67	2,48	0,10
Septembre	16,20	0,68	0,00	0,00
Octobre	16,00	0,67	1,02	0,04
Novembre	17,60	0,73	1,28	0,05
Décembre	24,40	1,02	2,56	0,11
<b>Total</b>	<b>182,54</b>	<b>7,61</b>	<b>14,28</b>	<b>0,60</b>

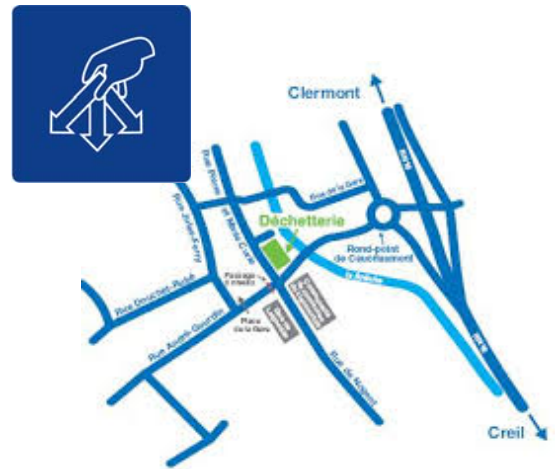
## ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2000 A 2020



Les tonnages collectés en porte à porte sur RDV ont baissé pour l'année 2020 : -1,62%. Le service a collecté 8,21 kg/an/habitant et de -29,37% par rapport à l'année 2010. Concernant les RDV, ils ont diminué de -36,67%.

# LA DÉCHETTERIE

## PLAN D'ACCÈS



## LA FRÉQUENTATION ET LES TONNAGES 2019-2020

La déchetterie de LAIGNEVILLE est ouverte depuis le 20 mai 2006. Elle est gérée par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise avec ses propres agents.

FREQUENTATION		
Mois	2019	2020
Janvier	2 353	2 614
Février	3 308	2 964
Mars	4 108	1 601
Avril	4 216	-
Mai	3 871	-
Juin	3 856	1 387
Juillet	3 877	4 128
Août	4 525	3 375
Septembre	3 563	3 627
Octobre	3 573	3 283
Novembre	2 698	2 383
Décembre	2 492	2 503

<b>Total</b>	<b>42 440</b>	<b>27 865</b>
--------------	---------------	---------------

\*TVIE : Tout venant incinérable traité par enfouissement (manque de capacité, pannes ponctuelles de l'incinération, ...)  
 \*\* sont inclus les D3E collectés lors des rendez-vous encombrants

TONNAGES			
Filières	2019	2020	
Déchets verts	1 252,44	769,11	
Terres et gravats	1 865,80	1 195,40	
Tout venant enfouissable (TVE)	2 014,28	1 596,10	
Monoflux	0,62	0,42	
Eco-mobilier	304,32	213,16	
TVIE*		581,04	
Extincteurs et bouteilles de gaz			
Ferrailles	239,44	197,64	
Déchets dangereux (hors batteries)	39,91	31,30	
Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	46,99	29,67	
Batteries	1,79	0,78	
D3E**	193,43	172,87	
Piles usagées	0,73	0,58	
Huiles moteur	12,92	11,34	
Pneus	16,44	6,93	
Pneus coupés hors filière ALIAPUR	1,37		
Textiles	12,76	8,88	
Tout venant incinérable (TVI)	1 246,94	842,62	
<b>Total</b>	<b>7 250,17</b>	<b>5 657,83</b>	

En 2020, 1 194 enlèvements ont été effectués pour 27 865 visites. Durant la période COVID, la déchetterie a été fermée 2 mois, avec une reprise en juin sur rendez-vous. Les tonnages ont baissé de 21,96%.

## LA RECYCLERIE (Partie Economique en cours de validation par la SOR)

Depuis le 2 mars 2011, la recyclerie, Sud Oise Recyclerie (SOR), lieu de 1200m<sup>2</sup>, est ouverte au public. Elle répond à deux objectifs : favoriser le recyclage des objets et matériels électroménagers (un anti-gaspillage bon pour la planète) et contribuer également aux politiques d'insertion par l'emploi.

Les jours et horaires d'ouverture du magasin sont les suivants : du mardi au samedi de 10 h à 17 h, fermé le jeudi matin

Les dépôts sont possibles du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les 5 missions essentielles de la SOR sont :

- la collecte
- la revalorisation et la vente
- l'insertion des publics en chantier d'insertion
- la sensibilisation à l'environnement auprès du grand public
- le ramassage chez les particuliers



Des ateliers ouverts au public sont aussi créés : Atelier bricolage, atelier couture, ...

### DES PARTENAIRES, FINANCIERS, SOCIAUX ET COMMERCIAUX

L'ACSO  
La CCPOH  
La CCLVD  
Le SMDO  
L'État  
Le Conseil Départemental de l'Oise  
Le FSE  
Le Pôle Emploi  
La Mission locale  
Cap emploi  
La SANEF  
DEFITH 60  
CGET



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

## LE PERSONNEL PERMANENT :

- ☞ 6 personnes en CDI: la directrice, le coordinateur technique, l'encadrant technique, l'accompagnateur socioprofessionnel, l'assistante administrative et la vendeuse;
- ☞ 1 personne en CDD du 1er janvier au 31 décembre 2020 : un agent polyvalent ;
- ☞ 1 personne en CDD du 1er août au 31 décembre 2020 : un adjoint encadrant technique ;
- ☞ 1 personne en PEC à compter du 16 mai 2020 (pour 12 mois) : le réparateur en gros électroménager ;
- ☞ 1 personne en contrat d'apprentissage, BAC PRO Commerce à compter du 1er janvier 2020 : le vendeur (contrat interrompu d'un commun accord le 11 septembre 2020). 1 personne en CAE : un agent polyvalent dans les ateliers ;

## L'INSERTION :

En 2020, 40 personnes ont intégré le chantier d'insertion : 30 personnes du territoire de l'ACSO (16 en quartiers prioritaires), 3 personnes de la CCPOH, 1 personne de la CCLVD et 6 personnes de cinq autres territoires.

### ☞ Les statuts :

- ☞ 14 bénéficiaires du RSA ;
- ☞ 6 jeunes de moins de 26 ans ;
- ☞ 8 ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
- ☞ 2 AAH (Allocation Adultes Handicapés)
- ☞ 5 DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée);
- ☞ 1 ASS/TH (Travailleur Handicapé)
- ☞ 4 DELD /TH

En 2020, 40 personnes ont intégré le chantier d'insertion : 30 personnes du territoire de l'ACSO (16 en quartiers prioritaires), 3 personnes de la CCPOH, 1 personne de la CCLVD et 6 personnes de cinq autres territoires.

### ☞ Les emplois durables :

- 1 homme / Jeune : Contrat d'apprentissage BAP PRO Commerce à la recyclerie ;
- 1 homme DELD/TH : Contrat PEC réparateur et formateur sur les appareils électroménagers à la recyclerie ;
- 1 homme DELD / TH : CDD de 6 mois suivi d'un CDI chez CAP ENERGIE à Montataire ;
- 1 homme AAH : Contrat de professionnalisation de 9 mois chez Cora suivi d'un CDI ;

### ☞ Les emplois de transition :

- 1 homme RSA : Missions d'intérim chez WelJob à Creil ;
- 1 homme ASS : CDD de 3 mois en tant que carrossier chez AB Carrosserie à Creil

### ☞ Les immersions :

- 1 semaine chez Moteur 60 (1 homme ASS) ;
- 1 semaine chez Moteur 60 (1 homme DELD) ;

- 4 semaines au sein du SMDO (1 homme ASS) ;
- 4 semaines au sein de l'Intermarché de Villers St Paul (1 femme Jeune) ;
- 4 semaines au sein de l'Intermarché de Villers St Paul (1 femme RSA) ;
- 3 semaines chez AB Carrosserie à Creil (1 homme ASS) ;
- 3 semaines au CCAS de Villers Saint Paul (1 femme ASS) ;
- 2 semaines aux Services Techniques de la mairie de Pont Ste Maxence (1 homme ASS/TH) ;
- 3 semaines chez Kéolis (1 homme RSA)

#### ↳ Les formations :

- Deux salariées ont obtenu leurs codes de la route et suivent des leçons de conduite avec SJT;
- Un salarié a suivi la formation permis BE avec l'AFTRAL (3 jours), il ne s'est pas présenté à l'examen à deux reprises ;
- Un salarié a suivi un stage « tarot » de 3 jours ;
- Un salarié a suivi une formation qualifiante de 5 semaines dans la soudure avec Proméo ;
- Deux salariées ont suivi les stages « estime de soi » et « théâtre » organisés par le CCAS de Villers St Paul ;

#### ↳ Les actions d'insertion :

- Un salarié s'est rendu à une information collective (CAP Gardien d'immeuble) au pôle emploi de Montataire en janvier ;
- Une salariée s'est rendue à une information collective à la maison de retraite de Nogent sur Oise;
- Une Prestation d'Appui Spécifique (PAS) a été mise en place pour un salarié ;
- Un suivi au CASA de Clermont a été mis en place pour un salarié ;
- Vingt deux salariés ont participé à une information collective de CYPRES en janvier ;
- Un suivi individuel avec la CARSAT a été mis en place pour un salarié ;
- Une évaluation visuelle pour une adaptation au poste de travail a été réalisée par l'association « REMORA » (travail en partenariat avec CAP EMPLOI) ;
- Un suivi individuel avec un avocat sur Paris a été mis en place pour une salariée dans le cadre d'une procédure de regroupement familial ;
- Positionnement d'une salariée au service « entreprise » du pôle emploi pour un recrutement dans la grande distribution à l'automne ;
- Travail sur le logement avec 6 salariés en partenariat avec les Compagnons du Marais et le CCAS de Villers Saint Paul : 4 ont pu intégrer un logement ou une résidence sociale ;
- Un suivi individuel avec l'ASE est en place pour une salariée ;
- Deux salariés ont été positionnés pour passer le permis B avec SJT : réponse attendue en octobre ;
- Un salarié s'est inscrit à l'auto école ;
- Une salariée a été positionnée sur un contrat PEC au sein d'un EHPAD à Creil via la MDS de Creil ;
- Une salariée a été positionnée sur un recrutement LIDL via internet ;
- Un salarié a eu un entretien d'embauche aux services techniques de Villers-Saint-Paul ;
- Une salariée a été positionnée pour un poste à la boulangerie « Chouette » de Monchy St Eloi;
- Cinq salariés ont été positionnée sur la formation CACES 1-3-5 via le Pôle Emploi ;
- Un salarié a été positionné sur un contrat PEC aux Services Techniques de Pont Ste Maxence;
- Des démarches sur ANTS ont été réalisées afin qu'un salarié puisse demander un duplicata de son permis ;
- Une salariée a été orientée vers le CCAS de Villers Saint Paul pour un suivi social ;



- Un salarié a été visité un appartement à Pont Ste Maxence ;
- Une salariée a été orientée vers le CASA de Clermont ;
- Quatre salariées ont été orientés vers la MEF de Beauvais pour un recrutement au sein de la société SOGEA de Villers Saint Paul ;
- Deux salariés ont mis en place des démarches santé à la polyclinique de Creil ;
- Deux salariés ont mis en place des démarches administratives pour le permis de conduire ;
- Deux salariés TH ont été positionnés sur une « Prestation d'Appui Spécifique » en lien avec la MDPH pour la mise en place d'une sensibilisation de l'ensemble des salariés de la recyclerie sur le handicap.

### L'ECONOMIQUE (2019) :

#### ↳ Les ventes du magasin :

Total des ventes du magasin au 30/11/2019 : 279 323€ pour 34 762 ventes réalisées soit un panier moyen à 8.03€.

En 2018 les ventes du magasin représentaient 203 692€.

#### ↳ Les débarras :

Total des débarras au 30/11/2019 : 18 965€.

#### ↳ L'aérogommage :

L'aérogommage a commencé le 21 février 2019. Le chiffre d'affaire au 30/11/2019 s'élève à 4 332€.

**Au 30/11/2019, le chiffre d'affaire de la recyclerie (magasin, débarras et aérogommage) est donc de 302 620€.**

## L'ENVIRONNEMENTAL

	Collectes et dépôts		Vente		Filières écologiques ou déchetterie	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
La Ferraille	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	10t060 (au 30/10/19)	10t140 (Ferec)
Le mobilier	80t320 (au 30/09/19)	91t550	94t300 (au 30/09/19)	122t300	42t960 (au 30/09/19)	57t020 (Eco-Mobilier)
Les D3E	54t910 (au 30/09/19)	67t220	31t940 (au 30/09/19)	38t885	22t150 (au 30/09/19)	31t325 (Veolia)
Les textiles	Non évalué	63t072	Non évalué	36t453	Jusque février 2019 RCW :3t400 A compter de mars 2019, nouveau partenaire : le Relais	26t319 (Le Relais)
Les livres	Non évalué	44t039	Non évalué	Non évalué	8 tonnes estimation des 2 enlèvements	Non évalué
La vaisselle/ les Bibelots	Non évalué	46t109	Non évalué	44t326	26t780 (au 31/11/19)	Enfouissable : 11t440  Tout à brûler : 13t600
Jouets/ Vélos/ Puériculture		21t679				
Outils/ Jardinage		2t638				
Déchetterie		Dont 6t525 récupérés en déchetterie				
<b>Total</b>	<b>135t230</b>	<b>336t307</b>	<b>95t545</b>	<b>242t964</b>	<b>113t35</b>	<b>124t804 en filière écologique  Et 25t040 en déchetterie</b>

En 2020, 6 753 dépôts ont été enregistrés (7056 en 2019).

Depuis le 15 juillet 2020, les dépôts sont enregistrés par territoires : 1 640 de l'ACSO, 840 de la CCPOH, 414 de la CCLVD et 875 d'autres territoires.

En 2020, 338 enlèvements à domicile ont été réalisés.

### LES AUTRES ACTIONS DE LA RECYCLERIE :

☞ La recyclerie reçoit des stagiaires des lycées, des collèges, des jeunes en réparation pénale ainsi que des adultes en stage dans le cadre de la formation professionnelle. En 2020, nous avons accueilli 5 stagiaires sur plusieurs semaines, 2 jeunes en réparation pénale pendant une semaine et un jeune dans le cadre de la garantie jeune.

Une convention a été signée avec le Collège Emile Lambert de Villers St Paul dans le cadre de la mesure de responsabilisation ainsi qu'avec le Collège Berthelot de Nogent.

↳ Les bénévoles sont au nombre de 9 :

- 1 personne pour l'aérogommeuse ;
- 1 personne pour le tri du linge ;
- 1 personne pour la vente ;
- 4 personnes polyvalentes ;
- 2 personnes pour les journées « Portes Ouvertes ».

↳ La secrétaire de la recyclerie réserve des heures pour l'animation auprès des classes citoyenneté qui viennent visiter la recyclerie. Les enfants participent à des animations de fabrication d'objets à partir de ce qui peut être collecté sur la recyclerie et au tri du linge. En 2020, 2 classes ont été accueillies soit 47 enfants.

↳ Dans le cadre de l'appel à projet de l'ACSO « Politique de la Ville », la recyclerie a obtenu une subvention de 3 000€ afin de poursuivre les ateliers de réparation au sein des quartiers prioritaires. Ces ateliers sont mis en place en partenariat avec l'épicerie sociale de Villers St Paul et le Centre Georges Brassens de Creil.

↳ Le SMDO a financé l'achat d'une balance. Cet outil est opérationnel depuis janvier 2020. Tous les dépôts sont désormais pesés.

↳ La recyclerie travaille en partenariat avec le CCAS de Villers St Paul, les compagnons du marais et la CAF afin d'équiper les familles les plus modestes à moindre coût.

↳ « Poubeau » a fait don à trois reprises de matériels à la recyclerie.

↳ La « recyclerie mobile » devait être inaugurée en mars. Ce projet a obtenu : le soutien de l'Etat avec notamment un financement de 20 000€ pour l'achat de la remorque et les travaux, le soutien de la SANEF à hauteur de 2 000€ mais également un nouveau conventionnement avec l'Etat pour un nouveau chantier d'insertion : 3 ETP soit environ 5 salariés en insertion de plus.

↳ La recyclerie fait don, régulièrement, de couvertures et de matelas à l'association « animaux sans toit ».

↳ Une convention a été signée en avril avec Valdélia, éco-organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets de mobilier professionnel. Cette convention est une nouvelle source de collecte et de ressources pour la recyclerie.

↳ L'ACSO a financé la dalle en béton à l'arrière du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés en janvier et ont permis un grand rangement et donc une plus belle image de la recyclerie.

↳ Une convention a été signée avec l'ITEP de St Maximin : la recyclerie accueille plusieurs jeunes une demi-journée par semaine (le jeudi après-midi) au sein des ateliers.

↳ Une équipe de « Radio Marie Curie » est venue faire un reportage à la recyclerie début juin. Un partenariat pourrait être envisagé à la rentrée sur le thème du développement durable.

↳ Depuis le 16 juin 2020, la recyclerie a obtenu l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

L'agrément ESUS est une reconnaissance institutionnelle et permet à des entreprises de l'économie sociale et solidaire de bénéficier d'aides et de financements spécifiques. Il leur permet notamment d'avoir accès à l'épargne salariale solidaire et à des réductions fiscales.

Les entreprises de l'ESS ont accès à :

- des financements spécifiques de BPI France et de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi qu'à des dispositifs FISO, PIA...;
- des avances remboursables et des garanties ;
- des dispositifs de soutien mis en oeuvre par des collectivités locales ;
- des offres de service dédiées de la part d'acteurs privés comme les banques.

Il est également prévu par la loi que certains appels d'offre publics soient réservés aux entreprises de l'ESS.

L'agrément "entreprise solidaire d'utilité sociale" permet en outre d'avoir accès :

- à l'épargne salariale solidaire
- à des dispositifs locaux d'accompagnement
- à des avantages fiscaux pour les investisseurs

☞ Trois salariés ont animé un atelier « réparation de vélos » le vendredi 18 septembre en partenariat avec l'ACSO dans le cadre de la « Semaine Européenne de la Mobilité ». Cet atelier a eu lieu sur le parking du Centre Leclerc à Thiverny.

☞ En octobre et en décembre, la recyclerie a apporté deux camions de matériel médical à l'association « Picardie Togo » basée à Amiens.

☞ Pendant le deuxième confinement, la recyclerie est venue en aide à une personne âgée dont l'appartement a été incendié (Pont Ste Maxence). Cette personne a ainsi pu meubler son appartement au sein de la RPA d'Estrées St Denis pour 1€ symbolique (meubles + électroménager).

☞ La recyclerie a obtenu un financement de l'Etat à hauteur de 11 000€ ainsi que le soutien de la SANEF à hauteur de 1500€ pour l'aménagement d'un algéco amené à devenir un atelier aérogommage (avec filtration de l'air).

☞ La SANEF a fait don en octobre 2020 d'une Clio : il s'agit ainsi du 3ème véhicule léger donné par cette société.

## LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS

### PARC DE CONTENEURS EN PLACE *au 26/05/2021*

	Déchets végétaux	JAUNE			VERT			Bornes à verre		Bornes à Textile
	240L	120L	240L	340L	120L	240L	340L	Enterrées	Aériennes	<i>public</i>
BAILLEVAL	516	243	290	12	111	209	32	1	4	1
CAUFFRY	821	376	494	36	183	341	58	5	6	2
LABRUYERE	169	77	106	3	37	87	7	1	1	1
LAIGNEVILLE	1163	607	657	91	291	546	123	5	5	2
LIANCOURT	1154	725	612	99	389	498	206	6	4	1
MOGNEVILLE	457	190	286	27	111	183	44	1	1	1
MONCHY SAINT ELOI	642	286	379	28	123	247	82	4	2	1
RANTIGNY	543	292	287	32	154	225	60	3	2	1
ROSOY	214	106	130	7	75	116	10	-	1	1
VERDERONNE	175	82	106	3	65	65	13	-	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>5854</b>	<b>2984</b>	<b>3347</b>	<b>338</b>	<b>1539</b>	<b>2517</b>	<b>635</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>11</b>

### CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE - VERRE

La Communauté de Communes dispose sur son territoire pour la collecte du verre de 26 colonnes enterrées de marque CONTENUR et de 27 bornes aériennes de marque CITEC et COMPOECO

L'entretien et la réparation de ces bornes à verre sont effectués par nos services. En ce qui concerne le vidage des corbeilles situées à proximité de celles-ci, les services techniques des communes en ont la charge.

### CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE – TEXTILE

**Rappel** : Par délibération du 16 novembre 2011, le comité syndical du SMVO avait décidé de conclure une convention de partenariat avec ECO-TLC, éco-organisme dont la mission était de sensibiliser au réemploi et au recyclage des textiles, du linge et des chaussures.

La Communauté de Communes a donc conventionné avec deux prestataires de collecte et recyclage de textiles:

La communauté de communes a collecté au total **53,342 tonnes de TLC en 2020** (2,22 Kh/hab) contre **57,064 tonnes de TLC en 2019** (2,38 Kh/hab) soit une diminution de 3,722 tonnes (-6,52%).

### LE RELAIS :

Grâce aux dons, le Relais récupère chaque année près de 90 000 tonnes de textiles (chiffre 2012), pour une valorisation à 90%. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 93 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

En 30 ans, le Relais a créé plus de 2 200 emplois. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations locales, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Collecte des TLC (données en Kg)															
Points de collecte	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2020	TOTAL 2019	
<b>Baillevall</b>															
Cimetière	Public	527	304	366	365	558	480	584	553	613	449	122	4922	3622	
Nbre de passages		5	4	3	3	4	4	5	4	4	5	1	42	51	
Ss Total		527	304	366	365	0	558	480	584	553	613	449	122	4922	3622
<b>Cauffry</b>															
Adresse privée	Privé													106	
Nbre de passages														1	
Clos Germain	Public	489	633	448	161	74	400	909	650	931	811	593	294	6391	6085
Nbre de passages		8	8	5	2	1	4	9	9	6	9	8	4	73	60
Grande Rue	Public	123	138	30	108	238	33	58	124	276	129	272	90	1620	1197
Nbre de passages		2	2	1	2	1	2	2	2	2	2	3	1	22	25
Ss Total		612	771	478	269	312	433	967	774	1207	940	865	384	8011	7388
<b>Labruyère</b>															
Hospital Doumer	Privé	173									122		296	891	
Nbre de passages		1									1		2	3	
Rue du Marais	Public	127	207	7	155	65	57	142	39	108	115	126	147	1296	1459
Nbre de passages		2	2	1	2	1	3	2	2	2	2	3	1	23	32
Ss Total		300	207	7	155	65	57	142	39	108	237	126	147	1592	2350
<b>Laigneville</b>															
Adresse privée	Privé													57	
Nbre de passages														1	
Déchetterie	Public	1020	881	369			545	1363	1205	1330	889	803	475	8 880	12 757
Nbre de passages		7	6	3			4	9	7	7	4	4	2	53	58
Place de la Gare	Public	436	395	206	205	255	1125	579	485	654	545	772	226	5 884	5316
Nbre de passages		2	2	1	2	1	5	2	2	3	2	3	1	26	26
Ss Total		1456	1276	575	205	255	1670	1942	1690	1984	1434	1575	701	14764	18 130
<b>Liancourt</b>															
Adresse	Privé														
Nbre de passages															
Le Petit Bonheur	Privé	520			300					929			1749	1458	
Nbre de passages		1			1					1			3	4	
Maison de retraite	Privé													311	
Nbre de passages														1	
rue du 11 novembre	Public	196	178	29	174	0	164	205	212	106	313	319	64	1960	2512
Nbre de passages		2	2	1	2	0	3	2	2	2	2	3	1	22	26
Ss Total		716	178	29	174	300	164	205	212	106	1242	319	64	3709	4281
<b>Mogneville</b>															
Mairie	Public	340	163	30	495	44	180	246	452	315	281	277	241	3064	3718
Nbre de passages		3	2	1	2	2	3	2	2	2	2	3	1	25	50
Ss Total		340	163	30	495	44	180	246	452	315	281	277	241	3 064	3718
<b>Monchy</b>															
Adresse	Privé														
Nbre de passages															
Mairie	Public	318	324	160	475	0	514	473	569	453	527	733	262	4 809	5216
Nbre de passages		2	2	1	2	2	3	2	2	2	2	3	1	24	27
Ss Total		318	324	160	475	0	514	473	569	453	527	733	262	4 809	5216
<b>Rantigny</b>															
Adresse	Privé													89	
Nbre de passages														1	
Place de la République	Public	748	611	291	480	313	795	968	1170	1139	1390	916	939	9760	9454
Nbre de passages		5	4	3	2	1	4	5	9	8	9	9	5	64	71
Ss Total		748	611	291	480	313	795	968	1170	1139	1390	916	939	9760	9543
<b>Rosoy</b>															
Rue du Grand Champ	Public	337	134	72	245	289	259	158	305	185	307	359	61	2711	2816
Nbre de passages		5	4	3	2	2	4	3	2	2	2	3	1	33	49
Ss Total		337	134	72	245	289	259	158	305	185	307	359	61	2711	2816
<b>Verderonne</b>															
Adresse	Privé														
Nbre de passages															
Ss Total															
<b>TOTAL</b>		5 354	3 968	2 008	2 863	1 578	4 630	5 581	5 795	6 050	6 971	5 619	2 921	53 342	57 064

## LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

### COMMUNICATION EN PORTE A PORTE

En 2020, plusieurs documents du Département Environnement Déchets, distribués par nos services en collaboration avec une partie des communes, ont permis d'informer les habitants :

↳ Le Mag de juin 2020: 1 page : remerciements pendant la crise sanitaire



↳ Les calendriers 2020



## "SVP COLLECTE"

La population dispose d'un numéro (03.44.73.84.02) et d'une adresse électronique (contact@ccl-valleedoree.fr) afin de :

- ↳ Signaler tout type d'anomalie constatée (collecte non faite, accrochage...)
- ↳ Prendre un rendez-vous encombrants
- ↳ Demander une intervention sur les conteneurs ou pour la livraison de sacs végétaux
- ↳ Poser une question sur l'environnement, le tri, la déchetterie...

Le nombre d'interventions s'élève à 1 434 contre 1 118 en 2019.

Changements de bacs	Complément de bacs	Maintenance des bacs	1 <sup>ère</sup> dotation	Retrait
469 : 207 : capacité, 110 : détruits, 113 : vol, 11 : brûlés, 28 : autres	42	458 : 444 couvercles, 14 roues	459	6



## PARTIE III LES INDICATEURS FINANCIERS

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

LE PERSONNEL		2019	2020
Masse Salariale du personnel	MS CCL	362 680 €	405 269 €
	MS auxiliaires (117 personnes en 2020 / 253 en 2019)	28 631 €	20 655 €
	MS administration + Responsable	36 034 €	39 780 €
	MS SVP	44 009 €	30 322 €
	MS garage	24 375 €	28 970 €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	<b>391 311 €</b>	<b>425 924 €</b>
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)</b>	<b>104 418 €</b>	<b>99 071 €</b>
	<b>MS total exploitation</b>	<b>495 730 €</b>	<b>524 996 €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		7 931 €	10 275 €
<b>Total personnel</b>		<b>503 661 €</b>	<b>535 271 €</b>

LE MATERIEL (BENNES + MASTER)		2019	2020
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	8 052 €	10 257 €
	Fournitures d'entretien	----- €	119 €
	Entretien matériel roulant	16 519 €	48 977 €
	Contrat maintenance	55 202 €	15 909 €
	<b>Total entretien</b>	<b>79 774 €</b>	<b>75 260 €</b>
	<b>Carburant</b>	<b>66 761 €</b>	<b>86 822 €</b>
	<b>Total véhicules</b>	<b>146 535 €</b>	<b>162 082 €</b>
Autres frais divers	Assurances	9 046 €	15 988 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	34 565 €	17 725 €

#### COLLECTE VERRE

LE PERSONNEL		2019	2020
Masse Salariale du personnel	MS CCL	----- €	----- €
	MS administration + Responsable	----- €	----- €
	MS SVP	----- €	----- €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	----- €	----- €
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+SVP)</b>	----- €	----- €
	<b>MS total exploitation</b>	<b>----- €</b>	<b>----- €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		----- €	----- €
<b>Total personnel</b>		<b>----- €</b>	<b>----- €</b>

LE MATERIEL		2019	2020
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	46 €	----- €
	Entretien matériel roulant	----- €	----- €
	<b>Total entretien</b>	----- €	----- €
	<b>Carburant</b>	----- €	----- €
	<b>Total véhicules</b>	----- €	----- €
Autres frais divers	Assurances	----- €	285 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	----- €	----- €

LA PRESTATION		2019	2020
Collecte par la société VEOLIA		23 784 €	23 308 €
<b>Total Prestation</b>		<b>23 784 €</b>	<b>23 308 €</b>

### COLLECTE DÉCHETS VERTS

LE PERSONNEL		2019	2020
Masse Salariale du personnel	MS CCL	63 289 €	49 768 €
	MS auxiliaires (46 personnes en 2020 / 60 en 2019)	6 790 €	8 121 €
	MS administration + Responsable	6 926 €	5 195 €
	MS SVP	----- €	----- €
	MS Garage	4 685 €	3 783 €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	<b>70 079 €</b>	<b>57 889 €</b>
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)</b>	<b>11 610 €</b>	<b>8 978 €</b>
	<b>MS total exploitation</b>	<b>81 689 €</b>	<b>66 867 €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		1 337 €	1 453 €
<b>Total personnel</b>		<b>83 026 €</b>	<b>68 320 €</b>

LE MATERIEL		2019	2020
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	895 €	1 209 €
	Fournitures d'entretien	----- €	15 €
	Entretien matériel roulant	401 €	1 859 €
	Contrat de maintenance + Location de benne	20 540 €	2 068 €
	<b>Total entretien</b>	<b>21 836 €</b>	<b>5 152 €</b>
	<b>Carburant</b>	<b>14 884 €</b>	<b>4 296 €</b>
	<b>Total véhicules</b>	<b>36 720 €</b>	<b>9 448 €</b>
Autres frais divers	Assurances	1 292 €	1 654 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	4 162 €	1 803 €

## COLLECTE ENCOMBRANTS

LE PERSONNEL		2019	2020
Masse Salariale du personnel	MS CCL	19 156 €	13 086 €
	MS auxiliaires (4,5 personnes en 2020 / 2 en 2019)	226 €	794 €
	MS administration + Responsable	2 096 €	1 366 €
	MS garage	1 418 €	995 €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	<b>19 383 €</b>	<b>13 881 €</b>
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+garage)</b>	<b>3 514 €</b>	<b>2 361 €</b>
	<b>MS total exploitation</b>	<b>22 897 €</b>	<b>16 242 €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		343 €	309 €
<b>Total personnel</b>		<b>23 240 €</b>	<b>16 551 €</b>

LE MATERIEL (BENNE ET MASCOTT)		2019	2020
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	1 614 €	1 144 €
	Fournitures d'entretien	----- €	4 €
	Entretien matériel roulant	8 877 €	6 266 €
	Contrat maintenance + location benne	91 €	64 €
	<b>Total entretien</b>	<b>10 582 €</b>	<b>7 479 €</b>
	<b>Carburant</b>	<b>4 180 €</b>	<b>4 046 €</b>
	<b>Total véhicules</b>	<b>14 762 €</b>	<b>11 525 €</b>
Autres frais divers	Assurances	2 068 €	2 468 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	2 417 €	292 €

## CHARGES COMMUNES AUX FLUX

	2019	2020
Communication	2 169 €	1 898 €
Sensibilisation à l'environnement	31 619 €	26 766 €
Nettoyage des locaux	7 200 €	5 941 €

## TRAITEMENT DES FLUX

	2019	2020
Ordures ménagères	485 765 €	411 601 €
Végétaux / Déchetterie (cotisation SMDO)	718 235 €	784 011 €
<i>Dont traitement Encombrants</i>	<i>20 272 €</i>	<i>22 158 €</i>
<i>Dont Traitement Végétaux</i>	<i>33 699 €</i>	<i>31 919 €</i>
<i>Dont Dette VEOLIA</i>	<i>49 783 €</i>	<i>49 880 €</i>
Encombrants brocantes ou DDS	878 €	36 €

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### COLLECTE MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

	2019	2020
Amortissement conteneurs	36 193 €	38 534 €
Amortissement véhicules	26 025 €	208 479 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## COLLECTE VERRE

	2019	2020
Amortissement signalétique + bornes à verre	18 330 €	15 386 €
Amortissement véhicules	----- €	----- €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## COLLECTE DÉCHETS VERTS

	2019	2020
Amortissement véhicules	36 219 €	15 079 €
Amortissement composteurs et bacs	40 399 €	40 399 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## COLLECTE ENCOMBRANTS

	2018	2020
Amortissement véhicules	9 354 €	86 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2020
Revente de matériaux	1 394 €	342 €
Subvention	20 396 €	39 561 €
Collecte spéciale	----- €	----- €
Remboursement de sinistre, remboursement options bennes, vente BOM ...	7 760 €	29 644 €
Vente composteurs, 2 <sup>ème</sup> bac déchets verts	1 457 €	1 583 €
Subventions	----- €	----- €
Décision de justice : incendie de conteneurs	----- €	----- €
Pénalités de retard BOM	----- €	----- €
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	24 051 €	22 365 €
Recettes emploi d'avenir	10 176 €	2 474 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	1 094 713 €	1 085 645 €
Redevance Spéciale	148 166 €	148 706 €

Concernant la Redevance Spéciale, les impayés pour l'année 2020 s'élèvent à **3 874,42 €** soit 2,6% (Montant arrêté au 20/05/21). Il reste également à percevoir **1 716,94 €** pour les années antérieures, répartis de la façon suivante :

- Année 2015 : 142,58 €
- Année 2018 : 497,95 €
- Année 2019 : 1 076,41€

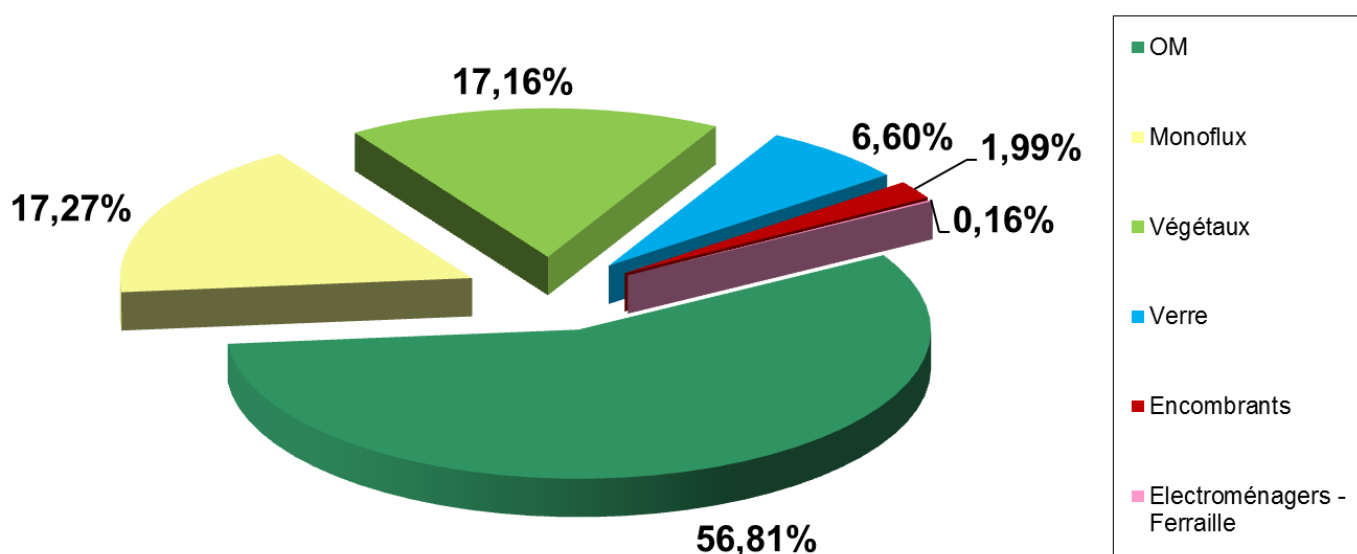
# PARTIE IV SYNTHÈSE

## CONCLUSION DE L'ANNÉE 2020

### SYNTHÈSE TECHNIQUE

	2019			2020			Diff. Kg/hab 2020/2019		Filière de traitement
	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	CCL	SMDO	
Monoflux	1 277,07	<b>53,36</b>	61,23	1 580,38	<b>65,90</b>	66,97	12,54	5,74	Recyclage
Verre	523,69	<b>21,88</b>	26,49	604,29	<b>25,20</b>	28,3	3,32	1,81	Recyclage Calcin
Déchets Verts	1 574,56	<b>65,79</b>	60,96	1 570,58	<b>65,49</b>	62,78	-0,29	1,82	Compostage
Ordures Ménagères Résiduelles	5 298,83	<b>221,39</b>	227,4	5 198,90	<b>216,79</b>	227,4	-4,60	0	Valorisation énergétique
Encombrants	181,14	<b>7,57</b>		182,54	<b>7,61</b>		0,04		Enfouissement / Valorisation
Ferraille	18,92	<b>0,79</b>		14,28	<b>0,60</b>		-0,20		Recyclage
Déchetterie	7 250,17	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux		5 657,83	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux				Traitement et recyclage (amiante : stockage, huile de vidange : régénération)
<b>TOTAL déchetterie incluse</b>	<b>16 124,38</b>			<b>14 808,80</b>					
<b>TOTAL hors déchetterie</b>	<b>8 874,21</b>	<b>370,78</b>		<b>9 150,97</b>	<b>381,59</b>		<b>10,81</b>		

### Répartition de la collecte des déchets 2020



# SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée

Récapitulatif des coûts de collecte et de traitement des déchets 2019 et 2020 (en €TTC)

	2019	2020	Différence	Evolution
<b>OM / Tri Sélectif</b>				
Personnel de collecte	399 243	436 199	36 957	9,26%
<i>Dont auxiliaires</i>	28 631	20 655	- 7 976	-27,86%
Personnel administratif + SVP+garage	104 418	99 071	- 5 347	-5,12%
Autre frais divers	34 565	17 725	- 16 840	-48,72%
Véhicules : fonctionnement	155 581	178 070	22 489	14,45%
Véhicules : Amortissement	26 025	208 479	182 454	701,08%
Investissement : conteneurs	36 193	38 534	2 341	6,47%
Investissement : divers	-	-	-	-
Coût résiduel du tri	-	-	-	-
Traitement OM (dont part fixe valorisation énergétique)	485 765	411 601	- 74 165	-15,27%
Recettes : remboursement de sinistres, Pénalité de retard BOM & conteneurs, aides SMDO + cession benne rachat bacs	7 518	29 644	22 126	294,32%
<b>Total OM / Tri sélectif</b>	<b>1 241 789</b>	<b>1 389 678</b>	<b>147 889</b>	<b>11,91%</b>
<b>Encombrants</b>				
Personnel de collecte	19 726	14 190	- 5 536	-28,06%
<i>Dont auxiliaires</i>	226	794	568	
Personnel administratif + SVP+garage	3 514	2 361	- 1 153	-32,82%
Autre frais divers	2 417	292	- 2 126	-87,93%
Véhicules : fonctionnement	16 829	13 992	- 2 837	-16,86%
Véhicules : Amortissement	9 354	86	- 9 268	-99,08%
Investissement : divers	-	-	-	-
Traitement encombrants Brocantes ou DDS	878	36	- 842	-95,87%
Recette : remboursement de sinistre ou Collecte spécifique	-	-	-	-
Recette Ferraille	1 394	342	- 1 053	-75,49%
<b>Total Encombrant</b>	<b>52 718</b>	<b>30 957</b>	<b>- 21 761</b>	<b>-41,28%</b>
<b>Verre</b>				
Personnel de collecte	-	-	-	-
Personnel administratif + SVP+garage	-	-	-	-
Autre frais divers	-	-	-	-
Véhicules : fonctionnement	46	285	238	
Véhicules : Amortissement	-	-	-	-
Investissement bornes à verre+sacs précollectés	18 330	15 386	- 2 944	
Investissement : divers	-	-	-	-
Collecte Verre	23 784	23 308	- 476	-2,00%
Recette verre	20 396	39 561	19 165	93,97%
<b>Total Verre</b>	<b>42 161</b>	<b>38 979</b>	<b>- 3 182</b>	<b>-7,55%</b>
<b>Végétaux</b>				
Personnel de collecte	71 416	59 342	- 12 074	-16,91%
<i>Dont auxiliaires</i>	6 790	8 121	1 331	19,60%
Personnel administratif + SVP+garage	11 610	8 978	- 2 632	-22,67%
Autre frais divers	4 162	1 803	- 2 358	-56,67%
Véhicules : fonctionnement	38 012	11 102	- 26 910	-70,79%
Véhicules : Amortissement	36 219	15 079	- 21 140	-58,37%
Investissement : divers	-	-	-	-
Acquisition composteurs+ bacs	40 399	40 399		0,00%
Recette : remboursement de sinistre	242	-	- 242	
Recette : Vente de composteurs, bacs	1 457	1 583	126	8,63%
Recette : Subvention (composteurs) 2012	-	-	-	-
<b>Total Végétaux</b>	<b>201 818</b>	<b>136 704</b>	<b>- 65 114</b>	<b>-32,26%</b>
Cotisation SMDO à l'habitant	718 235	784 011	65 775	9,16%
<i>dont traitement encombrants</i>	20 272	22 158	1 886	9,31%
<i>dont traitement Végétaux</i>	33 699	31 919	- 1 780	-5,28%
<i>dont participation dette VEOLIA</i>	49 783	49 880	98	0,20%
Nettoyage des locaux	7 200	5 941	- 1 259	0
Sensibilisation à l'environnement	31 619	26 766	- 4 853	-15,35%
Communication	2 169	1 898	- 271	-12,50%
<b>SOMME TOTALE</b>	<b>2 297 710</b>	<b>2 414 933</b>	<b>117 224</b>	<b>5,10%</b>
TEOM	1 094 713	1 183 602	88 889	8,12%
Redevance Spéciale	148 166	146 706	- 1 460	-0,99%
Subv / aides Sensibilisation Développement Durable/ interressement tri	24 051	22 365	- 1 685	
Recettes Emploi d'avenir	10 176	2 474	- 7 702	-75,69%
Recettes Totales	1 308 113	1 426 277	118 164	9,03%
<b>SOMME TOTALE déduction des recettes</b>	<b>989 597</b>	<b>988 656</b>	<b>- 940</b>	<b>-0,10%</b>

## EXPLICATIONS DE LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE

↳ **Les frais divers** correspondent aux frais téléphoniques, à l'abonnement de géolocalisation Masternaut, à une étude sur la réorganisation du service, à la location de copieurs, fontaine à eau et machines à café, aux fournitures administratives, la consommation d'eau, ...

↳ **Rappel des tarifs par prestations SMDO (TTC) :**

	Déchetterie à l'habitant	Déchets verts en porte à porte à l'habitant	Encombrants en porte à porte à l'habitant	Dettes Veolia à l'habitant	Valorisation énergétique à la tonne	Valorisation énergétique à l'habitant
2020	28.36	1.33	0.92	2.08	67.28	5.21
2019	25.67	1.41	0.84	2.08	67.28	5.21

↳ **La cotisation SMDO (déchetterie/végétaux)** a augmenté de 65 775€. Cette augmentation est due :

- à l'évolution en hausse de la population
- à la hausse du coût à l'habitant du traitement des encombrants et du fonctionnement de la déchetterie.

- *Rappel* : Participation à la dette VEOLIA : Lors de la fusion du SMDO et du SYMOVE, des dettes ont été contractées par ce dernier auprès de la société SYMEO (filiale de VEOLIA) dans le cadre du projet abandonné de centre multifilières de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Cette dette est supportée par les communautés membres du « SMVO » (syndicat avant fusion) à concurrence de 50% de son montant (10,15 M€HT) dans la limite de 5M€HT.

Le montant de cette participation est facturé en fonction de la population totale, actualisée chaque année.

↳ En 2020 la TEOM recouvre 44.96% du service Environnement Déchets contre 47.64% en 2019.

↳ La **masse salariale** du service a augmenté de 3,5% (interventions garage pour le DED, évolution des charges, des carrières).

Cette augmentation est surtout répercutée sur le flux OM / Tri du fait de l'évolution des tournées et du passage en collecte avec des bennes monoflux. Le nombre de tournées OM/Tri est passé de 679 jours (collecte avec des bennes bi compartimentées) à 961 jours.

2019	OM/ TRI : 679 jours	Végétaux : 130,5 jours	Encombrants : 39,5 jours	TOTAL : 849 jours
2020	OM/ TRI : 961 jours	Végétaux : 125,5 jours	Encombrants : 33 jours	TOTAL : 1119,5 jours

↳ Concernant l'**entretien du matériel roulant** de manière générale, les charges ont diminué (-24 337€ soit -21.69%).

La collectivité a fait le choix de ne pas souscrire de contrats de maintenance pour les nouvelles bennes et de ne pas les renouveler sur les anciennes bennes.

On constate donc un transfert d'une partie des dépenses sur l'entretien direct du matériel (passage aux mines, vidanges, pneumatiques, ...)

Pour le poste carburant, l'augmentation sur le flux OM/Tri s'explique par le passage des collectes en monoflux (augmentation du nombre de tournées et donc du kilométrage).

↳ Les **recettes** OM/Tri correspondent principalement à la vente de 2 bennes (24000€).

↳ De manière générale, l'**augmentation du coût du service** concerne principalement le flux OM/Tri avec l'amortissement de 2 bennes PL et d'une benne classique.

L'année 2020 reste une année très particulière du fait de la crise sanitaire, qui a engendré notamment une baisse de la collecte des végétaux et encombrants.

**Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée**  
**Récapitulatif des tonnages, des recettes, des coûts de collecte et de traitement des déchets 2020(en € TTC)**

	Déchets ménagers	Monoflux	Verre	Encombrants		Végétaux	Déchetterie**	Total
				Encombrants	Ferraille			
Fréquence de collecte	1 x par semaine	1 x par semaine	Apport volontaire	Sur RDV		1 x par semaine	Apport volontaire	
Tonnages 2020	5 199	1 580	604	183	14	1 571	5 658	14 808,80 tonnes
Kg / Habitant*	217	66	25	8	1	65	236	617,52 kg / hab.
Dépenses de Fonctionnement	. Masse Salariale du personnel affecté à la collecte (chauffeur, rippeur)	425 924 €	0 €	13 881 €		57 889 €		497 694 €
	. Masse Salariale du personnel affecté indirectement (administratif, responsable,...)	99 071 €	0 €	2 361 €		8 978 €		110 410 €
	. Fournitures (vêtements de travail et entretien)	10 275 €	0 €	309 €		1 453 €		12 037 €
	. Carburants	86 822 €	0 €	4 046 €		4 296 €		95 164 €
	. Assurances (flotte automobile)	15 988 €	285 €	2 468 €		1 654 €		20 395 €
	. Entretien matériels roulants	75 260 €	0 €	7 479 €		5 152 €		87 891 €
	. Autres frais divers	17 725 €	0 €	292 €		1 803 €		19 820 €
	. Communication (Dépliants, étiquette,...)	1 898 €						1 898 €
	. Acquisition de sacs végétaux					40 399 €		40 399 €
	. Traitement	411 601 €	0 €		36 €			411 637 €
	. Collecte par prestataire			23 308 €				23 308 €
	. Cotisation SMDO (Déchetterie - Traitements encombrants et végétaux)				784 011 €			784 011 €
	. Nettoyage des locaux	5 941 €						5 941 €
. Sensibilisation à l'environnement	26 766 €						26 766 €	
Dépenses d'investissement	. Acquisition de véhicules (amortie sur 7 ans sauf véhicule léger sur 5 ans)	208 479 €	0 €	86 €		15 079 €		223 644 €
	. Acquisition de conteneurs (amortie sur 5 ans)	38 534 €						38 534 €
	. Entretien des points d'apports volontaires			15 386 €				15 386 €
	. Infrastructures (voirie, parking)							
	. Bâtiments (hangar, bureaux,...)	0 €						
<b>Coût global de collecte et de traitement des déchets 2020</b>								<b>2 414 933 €</b>
Recettes	. Vente des matériaux issus de la collecte & collecte spécifique	0 €		39 561 €	342 €			39 903 €
	. Recettes diverses (pénalités de retard, remboursement de sinistre)	29 644 €			0 €	0 €		29 644 €
	. Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable, vente composteurs		22 365 €			1 583 €		23 948 €
	. Recettes emploi D'avenir		2 474 €					2 474 €
	. Redevance spéciale	146 706 €						146 706 €
	. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	1 183 602 €						1 183 602 €
	. Budget principal	988 656 €						988 656 €
<b>Recette globale de collecte et de traitement des déchets 2020</b>								<b>2 414 933 €</b>
Coût de collecte en € / hab.	41,21 €		1,97 €	1,63 €		6,04 €		100,70 € / hab.
Coût de traitement en € / hab.	17,16 €	0,00 €		0,00 €				( Rappel 2019: 96,00 € / hab. )
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / hab.						32,69 €		
Coût de collecte en € / tonne	145,76 €		78,03 €	198,65 €		92,25 €		163,07 € / tonne
Coût de traitement en € / tonne	79,17 €	0,00 €		0,20 €				( Rappel 2019 : 142,56 € / tonne )
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / tonne						108,46 €		

\* 23981 habitants

\*\* Accès autorisé aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels



## PERSPECTIVES 2021

### AMÉLIORATION DU TRI

Via les contrôles des ambassadrices du tri et de la remontée d'informations des agents de collecte.

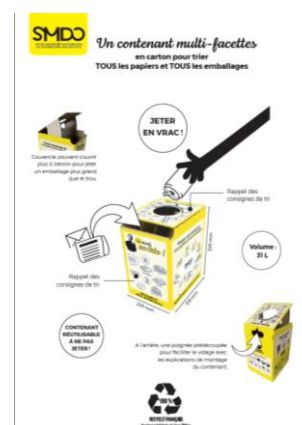
### APPEL A PROJET – AMELIORATION DU CAPTAGE DES PAPIERS DIFFUS

En partenariat avec l'éco-organisme CITEO, le SMDO avait souhaité développer le recyclage des papiers de bureau des non-ménages, que nous retrouvons encore dans les ordures ménagères.

En 2019, une étude préalable est lancée en débutant par un état des lieux sur la collecte des papiers de bureaux accompagné d'une approche quantitative et qualitative des gisements auprès des établissements scolaires, des administrations, des entreprises et des associations du territoire, dont la collecte était réalisée par le service public de gestion des déchets.

Ce projet a abouti avec la dotation de contenants spécifiques dans 25 établissements du territoire (écoles, mairies, collèges, ...).

D'autres structures seront contactées courant 2021 afin de poursuivre cette dynamique de dotation, l'objectif étant d'améliorer les performances du tri.



### APPEL A CANDIDATURE – Expérimentation du tri à la source des Biodéchets

En 2019, le SMDO a lancé une étude préalable à l'instauration du tri à la source des biodéchets.

La phase 1 de cette étude portait sur l'état des lieux et l'analyse du territoire.

La phase 2 qui consistait en l'analyse des scénarii techniques envisageables pour la gestion des biodéchets est en cours de finalisation avec pour objectif 2020, une expérimentation du projet à l'échelle de quelques collectivités volontaires dont la Communauté de communes fait partie.

Dans le cadre de cette étude, la collectivité s'engagera dans un renforcement de la prévention et la gestion de proximité avec le compostage individuel. Une réflexion se fera sur le compostage partagé en milieu dense et collectifs.

L'opération « Composteur à prix réduit » va se poursuivre sur l'année 2021 avec une nouvelle commande.

## **Appel à Manifestation d'Intérêts – AMI CITEO**

Un appel à Manifestation d'Intérêts sera lancé par CITEO début 2021. Cet AMI portera sur la collecte du recyclage des emballages hors-foyers, issus de lieux de consommation nomade tels que les espaces publics ouverts ou les établissements recevant du public.

Le SMDO portera ce projet et candidatera au nom des collectivités adhérentes.

## **Tri des déchets dans les cimetières**

La collectivité réfléchira sur un accompagnement des communes à la mise en place du tri dans les cimetières.

## **Renforcement des points d'apport volontaire (PAV) du verre**

Une réflexion sur la densification des PAV est toujours en cours avec dans un premier temps la pose de bornes aériennes si un lieu est validé.

## **Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés**

Mise en place d'un Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui consiste en la mise en œuvre par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic du territoire.